

# LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● L'ALGÉRIE, L'AFRIQUE ET LE NEPAD

La vocation algérienne inscrite dans l'histoire

(P24)

ALGÉRIE-FRANCE

## Macron plaide pour un nouveau rapport avec l'Algérie



A l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le président français, Emmanuel Macron, a entamé mercredi une visite d'amitié et de travail en Algérie. A son arrivée à l'aéroport international Houari Boumediène, le président français a été accueilli, par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, qui était accompagné du Premier ministre, Ahmed Ouyahia, du général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire et du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

(Lire en Page 3)

● SUR LES 7 PREMIERS MOIS DE 2017

Une régression de plus de 65% du déficit budgétaire

(P3)

● DANS LA DYNAMIQUE DE LA VISITE DU PRÉSIDENT MACRON, HIER, À ALGER :

Tenue du CIHN aujourd'hui à Paris

(P4)



● INDUSTRIE DES VÉHICULES

Publication au JO du décret exécutif sur le cahier des charges

(P5)

● BREXIT

Tension entre les Unionistes et le gouvernement de May

(P19)

FRANCE

## Johnny Hallyday n'est plus



**J**ohnny Hallyday, la plus grande rock-star que la France ait jamais connue, est mort dans la nuit de mardi à mercredi à 74 ans, des suites d'un cancer du poumon, a annoncé à l'AFP son épouse Laeticia. "Johnny Hallyday est parti. J'écris ces mots sans y croire. Et pourtant c'est bien cela. Mon homme n'est plus. Il nous quitte cette nuit comme il aura vécu tout au long de sa vie, avec courage et dignité", écrit-elle dans un communiqué.

"Jusqu'au dernier instant, il a tenu tête à cette maladie qui le rongait depuis des mois, nous donnant à tous des leçons de vie extraordinaires. Le cœur battant si fort dans un corps de rocker qui aura vécu toute une vie sans concession pour son public, pour ceux qui l'adulent et ceux qui l'aiment", poursuit-elle à propos de son mari, Jean-Philippe Smet dans le civil.

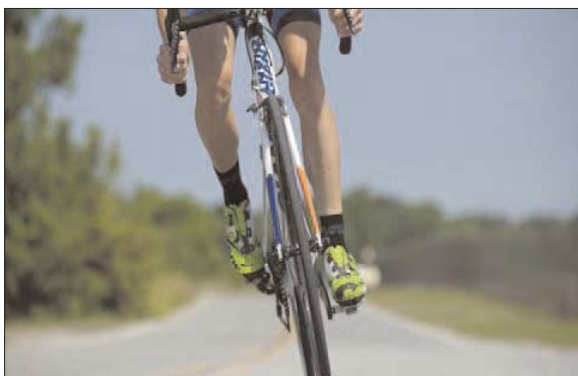
Il n'y avait plus trop d'espoir, ces derniers jours, après son hospitalisation pour détresse respiratoire il y a un mois. Après six jours passés dans une clinique parisienne, Johnny Hallyday avait décidé de rentrer à son domicile de Marnes-la-Coquette, à l'ouest de Paris, et depuis Laeticia n'avait plus communiqué via les réseaux sociaux.

Un mauvais signe, alors que c'est elle qui s'est régulièrement employée à donner des nouvelles rassurantes du chanteur, depuis qu'il avait annoncé début mars être traité contre la maladie. Un cancer dont il savait déjà qu'il était métastasé. Détecté dans les poumons de la star en novembre 2016, ce cancer aura terrassé en un an celui que tous ses fans croyaient invincibles.

En 57 ans de carrière, celui qui restera à jamais "l'idole des jeunes" pour des millions de fans français a vendu plus de 100 millions de disques et traversé les époques: celles des débuts du rock'n'roll, des yé-yés, puis de la variété des années 80, avant de revenir ces dernières années aux sources du blues et du rock. Ses succès sont innombrables, "Le Pénitencier", "Noir c'est noir", "Retiens la nuit", "Que je t'aime", "Gabrielle", "La musique que j'aime", "Ma gueule", "Quelque chose de Tennessee", "Allumer le feu", "Marie"...

PLUS VITE QUE LE VENT

## Un cycliste fonce à la vitesse de 90 km/h sur une autoroute



**L**a police de la route lituanienne a arrêté un cycliste fonceant à une vitesse de près de 90 km/h sur une autoroute. Un cycliste roulant à une vitesse de près de 90 km/h a été arrêté sur une autoroute de Lituanie par la police de la route.

Selon la police, le cycliste roulait dans le sillage d'un camion. Si celui-ci avait décéléré, les conséquences auraient pu être des plus dramatiques. Les policiers ont décidé d'arrêter le cycliste. Ce dernier a commencé à ralentir puis a obtempéré. Si ce cycliste n'a pas dépassé les limitations de vitesse en vigueur, les lois lituanaises interdisent la circulation de vélos sur les autoroutes. Il devra donc payer une amende comprise entre 20 et 40 euros.

ALLEMAGNE

## Une collision entre deux trains fait près de 50 blessés

**U**ne cinquantaine de personnes ont été blessées mardi soir lors d'une collision pour une raison indéterminée entre deux trains près de Düsseldorf dans l'ouest de l'Allemagne, selon les pompiers locaux et les chemins de fer. Les bilans donnés par la police, la compagnie nationale des chemins de fer et les pompiers sur cet accident entre un train de passagers d'une compagnie privée britannique qui roulait et un train de marchandises à l'arrêt de la compagnie nationale de fret DB cargo ont beaucoup évolué au cours de la soirée. Les pompiers ont justifié cela par la difficulté pour les sauveteurs d'accéder au train et donc aux victimes.

Mais au final, les pompiers, qui ont pris en charge les passagers, ont fait état de 47 blessés, dont trois grièvement. "Il y avait 155 personnes dans le train" de passagers et "41 sont légèrement blessées", ont-ils dit. Trois autres souffrent de blessures de gravité "moyenne" et les trois dernières sont grièvement atteintes et "sont actuellement soignées", selon un tweet des pompiers de Meerbusch, la localité où s'est produit l'accident.

La compagnie publique nationale des chemins de fer, Deutsche Bahn, a elle aussi évoqué 47 blessés, tandis que la police a donné des chiffres variant entre 5 et 50 blessés.

Peu avant minuit (23H00 GMT) tous les passagers blessés avaient pu être évacués du train accidenté, selon les pompiers;

Le conducteur du train de passagers a sans doute évité une catastrophe plus grave encore en parvenant à stopper son convoi avant qu'il ne s'encastré complètement dans le train de marchandises.

Il "a remarqué un obstacle sur la voie et a activé immédiatement le freinage d'urgence", sans pouvoir éviter complètement la collision, a dit le porte-parole de la compagnie concernée, National Express, Marcel Winter, selon l'agence de presse allemande DPA.

"Nous avons eu une chance énorme", a-t-il ajouté. "Cela aurait pu être beaucoup plus grave", selon lui.



CATALOGNE

## Puigdemont annonce que "pour l'instant" il reste en Belgique

**C**arles Puigdemont, président déchu de la Catalogne, visé par des poursuites judiciaires en Espagne, a annoncé que "pour l'instant" il restait en Belgique, mercredi au lendemain du retrait par un juge espagnol du mandat d'arrêt européen qu'examinait la justice belge.

Après ce retrait, "est-ce qu'on peut circuler sans souci dans l'Union européenne ? Pour l'instant on n'a pas la réponse (...), on va rester ici", a déclaré M. Puigdemont lors d'une conférence de presse au côté des quatre anciens conseillers-ministres catalans exilés comme lui en Belgique.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

## Andrej Babis désigné Premier ministre



**L**e président tchèque Milos Zeman a désigné mercredi Andrej Babis, chef du mouvement ANO vainqueur des législatives, à la tête du gouvernement, alors que ce milliardaire entré en politique s'apprête à former un cabinet minoritaire qui devrait être nommé le 13 décembre.

M. Babis a remercié M. Zeman d'avoir fixé la date de la nomination de son gouvernement avant le sommet européen à Bruxelles prévu les 14 et 15 décembre et qui sera selon lui "très important aussi pour notre pays et la sécurité de nos citoyens".

"Notre pays devrait être plus actif dans la solution (du problème) de la migration illégale", a affirmé M. Babis à ce propos.

Traditionnellement hostile aux médias, M. Zeman a de son côté estimé que M. Babis serait désormais la cible d'une "campagne haineuse qui est menée dans ce pays contre tous ceux qui ont eu du succès".

M. Babis, un homme d'affaires controversé de 63 ans, parfois surnommé "Trump tchèque", se heurte au refus de ses partenaires potentiels d'entrer en coalition avec lui.

Ainsi, son gouvernement, qui doit comprendre des experts sans-parti, risque de ne pas obtenir la confiance du parlement.

Son mouvement populiste ANO ("Oui" en tchèque) a obtenu 29,7 % des voix, soit 78 sièges à la chambre des Députés qui en compte 200, suite à une campagne axée sur la lutte contre la corruption, contre l'accueil des migrants et contre l'euro.

MARQUE DE LUXE

## On peut interdire à ses distributeurs de vendre sur Amazon

**U**n fournisseur de produits de luxe peut interdire à ses distributeurs agréés de les vendre sur des plateformes électroniques comme Amazon, au nom de la préservation de l'image de sa marque, a tranché mercredi la justice européenne.

L'analyse rendue par la Cour de justice de l'UE doit désormais être prise en compte par la justice allemande, qui l'avait interrogée dans le cadre d'une affaire impliquant le groupe Coty Germany. Ce vendeur de cosmétiques de luxe commercialise certaines de ses marques par l'intermédiaire de distributeurs agréés, autorisés à vendre sur internet mais seulement sur leur propre site. Il leur est possible de passer par des plateformes tierces uniquement si cette intervention reste invisible aux yeux des clients. Coty Germany a intenté un recours contre l'un de ses distributeurs, Parfumerie Akzente, qui avait distribué des produits via le site allemand du distributeur américain Amazon. Pour la CJUE, les restrictions imposées par Coty Germany sont légales, car elles visent, "à titre principal", "à préserver l'image de luxe" et le prestige des produits vendus.

"Une atteinte à cette sensation de luxe est (...) susceptible d'affecter la qualité même de ces produits", explique la Cour dans un communiqué.

La Cour de justice de l'Union européenne a tranché mercredi l'affaire Coty Germany, qui avait demandé à la justice allemande de permettre à ses distributeurs agréés de vendre sur Amazon. La Cour a jugé que les restrictions imposées par Coty Germany sont légales, car elles visent, à titre principal, à préserver l'image de luxe et le prestige des produits vendus. Une atteinte à cette sensation de luxe est susceptible d'affecter la qualité même de ces produits, explique la Cour dans un communiqué.





ALGÉRIE-FRANCE

# Macron plaide pour un nouveau rapport avec l'Algérie

**A** l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le président français, Emmanuel Macron, a entamé mercredi une visite d'amitié et de travail en Algérie. A son arrivée à l'aéroport international Houari Boumediène, le président français a été accueilli, par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire et du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

## MACRON S'EST RECUEILLI AU SANCTUAIRE DU MARTYR À ALGER

Accompagné du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah et du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, le président Macron a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative des Martyrs de la Révolution nationale et observé une minute de silence à leur mémoire. Cette visite du président français qui s'inscrit dans le cadre du partenariat d'exception que l'Algérie et la France sont attelées à bâtir et à conforter, sera une occasion pour les deux pays, notamment durant les entretiens entre les deux Chefs d'Etat, d'explorer de nouvelles voies pour renforcer la coopération et le partenariat entre l'Algérie et la France et de procéder à une concertation sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun.

## UN "PARTENARIAT D'ÉGAL À ÉGAL"

D'autre part, le président français, Emmanuel Macron, a plaidé pour un "nouveau rapport" avec l'Algérie, fondé sur un "partenariat d'égal à égal" et pour la construction d'un "axe fort" entre les deux pays autour de la Méditerranée, avec un prolongement vers l'Afrique.

"Le nouveau rapport que je veux construire avec l'Algérie et que je propose aux Algériens est celui d'un partenariat d'égal à égal, construit dans la franchise, la réciprocité et l'ambition", a affirmé le président français dans une interview au quotidien El Watan publiée mercredi.

"Avec l'Algérie, la France doit construire un axe fort, un axe autour de la Méditerranée qui se prolonge vers l'Afrique", a-t-il soutenu, ajoutant que "les objectifs de notre relation doivent être en particulier notre sécurité et notre prospérité commune autour de projets concrets et innovants". Qualifiant l'Algérie de "partenaire économique majeur" de la France, Macron a rappelé que le stock d'investissements français en Algérie hors hydrocarbures s'élevait à 2,3 milliards d'euros, observant que "si les projets en cours de développement se concrétisent", le montant de ces investissements pourrait afficher une "forte augmentation" dans les années à venir. Il a soutenu que les entreprises françaises qui investissent en Algérie dans le long terme "agissent en convergence avec les priorités de l'Algérie: produire sur place, produire algérien+, c'est-à-dire avec un taux d'intégration local important,

apporter des savoir-faire et des technologies pour créer de l'emploi et participer à la diversification et au développement de l'économie algérienne".

Sur le chapitre de la mémoire et à la question de savoir s'il maintenait l'expression "crime contre l'humanité" à propos de la colonisation, employée lors de sa visite à Alger en février dernier alors qu'il était candidat à la présidence française, M. Macron a déclaré: "Mes convictions sur ce point n'ont pas changé depuis que j'ai été élu président de la République. "Je suis d'une génération de Français pour qui les crimes de la colonisation européenne sont incontestables et font partie de notre histoire", a-t-il affirmé, estimant, cependant, qu'il ne fallait pas s'"enferrer" dans ce passé mais "construire un avenir commun et une espérance".

## LA FRANCE ET L'ALGÉRIE ONT UN INTÉRÊT COMMUN

A propos de la lutte antiterroriste au Sahel, le président français a souligné que "la France et l'Algérie ont un intérêt commun, celui de la stabilité de la région et la lutte contre les groupes terroristes, qui ont frappé et meurtri à plusieurs reprises nos deux pays".

Il a ajouté attendre "une coopération totale de tous ceux qui partagent l'objectif d'une paix durable au Mali" et "j'attends beaucoup de l'Algérie dans ce domaine".

Au sujet du drame de la migration et son lot de victimes, le chef d'Etat français a évoqué une "responsabilité partagée" entre l'Europe et l'Afrique,



observant que la réponse qui doit être apportée est multiple. "Elle est sécuritaire sans aucun doute mais elle est également politique, comme en Libye où les trafiquants profitent de l'instabilité du pays pour prospérer", a-t-il précisé.

"Il s'agit de travailler sur le long terme sur les raisons qui poussent ces populations à quitter leurs pays et risquer leur vie", a-t-il ajouté. A une question sur la crise libyenne, Macron, après avoir rappelé que la France et

l'Algérie soutiennent "pleinement" la médiation des Nations unies, a indiqué qu'il faut à présent convaincre l'ensemble des acteurs que la seule solution pour résoudre la crise libyenne est politique", soulignant que "l'Algérie joue un rôle important sur ce dossier en animant avec la Tunisie et l'Egypte un groupe de travail dont l'objectif est de jouer un rôle constructif et de soutien à la médiation de l'ONU".

*Khadidja M.*

## LA CONJONCTURE

*de Nabil Benbachir*

### Identifions nos vulnérabilités

**L**a même configuration dans l'Assemblée nationale a certainement sa part dans l'entretien de la crise qu'on dit être multiforme et la reconduction certaines contradictions à l'origine de la crise dite multiforme ne peuvent qu'être entretenues et même aggravées avec l'entretien dans la durée de la même configuration politique aux assemblées élues et qui n'apparaît pas conforme à la réalité. Les rapports de "force" ne sont pas conformes aux rapports d'opinion, ce qui ne permet pas de mobiliser majoritairement toutes les forces pour les canaliser dans un seul sens. Il est important que se réalise le consensus sur les orientations fondamentales du système politique et que ces dernières ainsi que même les règles du jeu politique fassent l'objet d'une transaction. Il sera difficile de faire progresser le pays vers l'objectif assigné et encore plus difficile de maintenir cette progression dans la direction de la démocratie alors même que cette dernière n'est pas approchée dans son explication sous les mêmes repères. Qui n'est pas démocrate et qui n'est pas républicain ? Tous les partis se réclament de la démocratie et tous se revendiquent républicains dans la mesure où république s'oppose à royauté.

Tout a été tenté dans le cadre du système politique actuel, mais les atteintes des objectifs sont partielles. Quand elles sont partielles, elles s'annulent d'elles-mêmes car les vulnérabilités sont encore les mêmes. De ce fait, plus rien ne peut arriver comme attendu. La paix n'arrive pas toute seule. Elle ne dépend ni exclusivement de l'amnistie générale pour ne pas parler des démarches de la concorde et de la réconciliation, ni exclusivement des moyens de force, et pas forcément dans la combinaison d'un pardon unilatéral et de l'usage de l'instrument militaire. Les préoccupations ne sortent pas du cadre de la démonstration du retour de la paix et de la réconciliation. Or la violence est encore là, même si son intensité est nettement à la baisse. A qui faudrait-il confier l'étude des vulnérabilités et à qui et à quoi imputer celles-ci ?

Quand elles sont partielles, elles s'annulent d'elles-mêmes car les vulnérabilités sont encore les mêmes.

*B. C.*

SUR LES 7 PREMIERS MOIS DE 2017

## Une régression de plus de 65% du déficit budgétaire

**L**e déficit du Trésor a reculé de plus de 65%, sur les sept premiers mois de l'année en cours, son déficit s'est établi à 734,6 mds DA contre un déficit 2.133,53 mds DA sur la même période de 2016, a noté, hier, le ministère des Finances, une tendance régressive, dû principalement, à la progression remarquable des recettes de la fiscalité pétrolière effectivement réalisées sur les 7 premiers mois de 2017, qui ont enregistré une hausse de 25,03% par rapport à la même période de 2016.

Entre janvier et fin juillet 2017, les recettes fiscales pétrolières recouvrées ont augmenté à 1.275,05 milliard de dinars (mds DA) contre 1.019,8 md DA sur la même période de 2016.

Cette hausse intervient dans le sillage de l'augmentation des cours pétroliers, sachant que la loi de finances 2017 (LF2017) a été élaborée sur la base d'un prix référentiel de baril de pétrole à 50 dollars alors qu'entre janvier et fin octobre 2017, le prix moyen du baril de pétrole brut s'est établi à 51,7 dollars contre 43,5 dollars sur la même période de 2016. Pour rappel, la LF 2017 a tablé sur une fiscalité pétrolière de 2.200 mds DA sur toute l'année

en cours. Ainsi, le taux de réalisation jusqu'à fin juillet est de 58%. Quant aux ressources ordinaires, elles ont enregistré une forte hausse de l'ordre de 71% en se chiffrant à 2.752,1 mds DA jusqu'à fin juillet 2017 contre 1.606,75 md DA sur les 7 premiers mois de 2016. Dans le détail, les ressources ordinaires effectivement enregistrées sont composées de recettes fiscales ordinaires avec 1.608,6 md DA sur les 7 premiers mois 2017 (contre 1.503,31 md DA sur la même période de 2016), de recettes ordinaires avec 159,44 md DA (contre 100,42 md DA), des recettes d'ordres, dons et legs avec 12 millions de DA (contre 22 millions de DA) ainsi que des recettes exceptionnelles avec 984,05 mds DA (contre 3 mds DA).

Ainsi, les recettes budgétaires globales (fiscalité pétrolière et ressources ordinaires) effectivement réalisées ont atteint 4.027,14 mds DA entre janvier et fin juillet 2017 contre 2.626,54 mds DA sur la même période de 2016, en hausse de plus de 53%. La LF 2017 a prévu des recettes budgétaires annuelles de 5.635,5 mds DA. Le taux de réalisation est donc de 71,5% sur les 7 premiers mois. Pour ce qui est des

dépenses budgétaires effectivement engagées entre janvier et fin juillet 2017, il est constaté un léger recul de l'ordre de 1% par rapport à la même période de 2016.

En effet, elles se sont établies à 4.595,77 mds DA contre 4.637,54 mds DA et ce, avec des dépenses d'équipement qui ont diminué à 1.592,33 md DA contre 1.775,85 md DA (10,3%). Par contre, les dépenses de fonctionnement ont augmenté à 3.003,44 mds DA contre 2.861,7 mds DA (+5%). La LF 2017 a prévu des dépenses budgétaires de 6.883,2 mds DA (des dépenses de fonctionnement de 4.591,8 mds DA et des dépenses d'équipement de 2.291,3 mds DA). Le taux de réalisation est ainsi de 67% jusqu'à fin juillet 2017.

Pour ce qui est du solde du Trésor public, son déficit a fortement diminué sur les 7 premiers mois de l'année en cours comparativement à la même période de l'année précédente.

La LF 2017 a prévu un déficit du Trésor public de 1.297 md DA sur l'année en cours.

*Hamza B.*

DANS LA DYNAMIQUE DE LA VISITE DU PRÉSIDENT MACRON, HIER, À ALGER :

# Tenue du CIHN aujourd'hui à Paris

**La réunion du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN) prévue ce jeudi à Paris sous la coprésidence des deux Premiers ministres, intervient au lendemain de la visite du président français, Emmanuel Macron à Alger.**

**L'**économie et le commerce, entre autres, sans oublier la question de la circulation des personnes et les accords de 1968 que les autorités françaises vou-

draient revoir, seront des sujets à aborder pur les deux parties lors de la réunion d'aujourd'hui à Paris. Ce qui, bien évidemment orienterait très bien les travaux de la commission mixte. Plusieurs autres domaines industriels seront également évoqués entre les deux parties, notamment des projets dans l'industrie pharmaceutique, l'agroalimentaire et les matériaux de construction.

Suite aux résultats ayant sanctionné les travaux de la 4ème session du Comité mixte économique algéro-français (COMEFA), le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a estimé qu'ils sont "satisfaisants" d'autant que cette réunion a permis de procéder à une "évaluation exhaustive" des différents domaines de coopération entre les deux pays.

Des discussions intéressantes ont abouti donc à des orientations claires pour approfondir davantage le partenariat économique entre les deux pays.

L' "évaluation exhaustive" des différents volets de coopération économique faites lors de cette réunion ont permis une projection sur les prochaines échéances importantes inscrits à l'agenda bilatéral algéro-français.

Et la première échéance après la visite du président Macron hier à Alger, est cette session du Comité intergouvernemental de haut niveau qui se tiendra à Paris aujourd'hui sous la coprésidence des deux Premiers ministres.

Ainsi donc les hommes d'affaires des deux pays sont appelés à identifier de "nouvelles opportunités" de partenariat, d'autant plus, a-t-il dit, qu'il y a un fort potentiel de coopération non

encore exploité.

Après la signature des trois derniers accords de coopération, il reste donc leur suivi pour renforcer et développer le partenariat auquel les deux parties veulent donner un "caractère privilégié, basé sur un certain nombre d'actions concrètes".

Il est bien remarquable qu'il y a bien des hésitations de la part de certaines entreprises françaises à s'investir pleinement en Algérie. Tels les usines Renault et Peugeot, mais aussi le projet de Total. La rencontre d'aujourd'hui à Paris devrait en débattre dans la perspective d'annihiler toutes méfiances mutuelles et surtout bâtir une relation durable et bien bénéfiques aux deux parties.

C'est le rôle principal du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN). Il est utile, au passage, de rappeler que, créé en mai 2013, le CIHN est un mécanisme de renforcement et de diversification des relations économiques, industrielles et commerciales entre l'Algérie et la France, dont les décisions prises dans ce cadre sont suivies par le Comité économique mixte algéro-français (COMEFA) lequel est devenu le cadre dans lequel se négocient et se concluent l'ensemble des partenariats d'affaires entre les deux pays.

Jusqu'à maintenant, la France est présente avec 450 entreprises qui assurent 40.000 emplois directs et 100.000 emplois indirects.

Sur le plan des échanges commerciaux, il est observé qu'en 2016, la balance commerciale entre les deux pays s'est soldée par un déficit au détriment de l'Algérie. En effet, l'Algérie avait exporté l'année dernière pour



3,19 milliards de dollars vers la France et en a importé pour 4,74 milliards de dollars, soit un déficit de 1,55 milliard de dollars.

Sur le plan des investissements, entre 2002 et 2016, un total de 158 projets d'investissements impliquant des investisseurs français ont été déclarés auprès de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) pour un montant de l'ordre de 340 milliards de DA (mds DA) et devant générer 22.316 emplois. Sur l'ensemble de ces projets d'investissements, 137 ont été réalisés pour un montant de près de 182 mds DA et ont généré 13.083 emplois directs.

Les quatre premiers secteurs investis dans le cadre des investissements déclarés sont l'industrie (85 projets déclarés d'un

montant de 285 mds DA), les services (42 projets de 30,6 mds DA), les BTPH (15 projets de 2,6 mds DA) et le tourisme (7 projets de 18,3 mds DA).

Mais le nombre et le montant des investissements français demeurent encore insuffisant par rapport aux ambitions exprimées par les deux pays.

D'où l'attente d'une véritable relance concrète et l'entente sur l'ensemble des "carences" qui empêchent le développement des relations entre les deux pays et ce, dans tous les domaines sans exclusive, à l'issue de cette réunion du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN), ce jeudi à Paris d'autant qu'il est coprésidé par les deux Premiers ministres.

*Saïd B.*

PROJETS DE LOI RELATIFS AUX COMPÉTENCES DU CONSEIL D'ETAT À LA POSTE ET LES TIC

## La présentation aura lieu dimanche prochain

**L'**Assemblée populaire nationale (APN) reprendra dimanche prochain ses travaux, en séances plénières consacrées à la présentation et au débat du projet de loi organique relatif aux compétences du Conseil d'Etat (CE) et du projet de loi fixant les règles générales relatives à la Poste et les Technologies de l'information et de la communication (TIC), a indiqué, hier, un communiqué de l'APN. Selon la même source, Il a été décidé "lors de la réunion du bureau de l'APN, présidée par M. Saïd Bouhadja, de la reprise des séances plénières à partir de dimanche, 10 décembre, avec la présentation du projet de loi organique modifiant et complétant la Loi organique n° 01-98 relative aux compétences, à l'organisation et au fonctionnement du Conseil d'Etat.

La 2e séance qui aura lieu lundi sera consacrée au débat du projet de loi fixant les règles générales relatives à la poste et au TIC.

Le projet de loi relatif aux compétences du Conseil d'Etat, son organisation et son fonctionnement sera présenté pour adoption, le lundi 18 décembre et ce, après la tenue de la séance

consacrée aux questions orales qui auront lieu jeudi, 14 décembre.

En outre, et après adoption des deux procès-verbaux des précédentes réunions, un nouveau projet de loi fixant les règles en matière de formation professionnelle, a été soumis à la Commission de l'Education, de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses.

L'ordre du jour contient également l'examen de la proposition d'une loi relative au règlement foncier et à la conformité des constructions. Le bureau compte

demande aux auteurs de la reformuler en tenant compte du fond et de la forme et en se basant sur la nouvelle constitution, sachant qu'il existe une autre loi en vigueur traitant du même sujet.

Par ailleurs, le bureau a examiné 13 questions écrites et 10 orales et décidé de les soumettre au gouvernement. Le bureau a également examiné une requête introduite par la commission de l'Agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement pour effectuer des missions sur le terrain.

*Salim H.*

ALGÉRIE-GUINÉE

## Dix accords signés au cours de la commission mixte

**L**es travaux de la 3ème session de la Commission mixte algéro-guinéenne ont pris fin mardi soir par la signature de dix accords de coopération et mémorandums d'entente.

La cérémonie de signature a été co-présidée par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, et le ministre des Affaires étrangères et des Guinéens de l'étranger, Mamady Touré.

Les accords de coopération concernent les domaines sanitaires vétérinaires, commercial et des ressources en eau, ainsi qu'un accord-

cadre de coopération dans le domaine de la communication et un protocole dans le domaine culturel.

Un autre accord de coopération a été signé entre la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI, Algérie) et la Chambre de commerce d'industrie et d'artisanat (CCIAG, Guinée).

En outre, un mémorandum d'entente a été signé sur les consultations politiques entre les deux ministères des Affaires étrangères, un autre dans le domaine de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique ainsi

qu'un mémorandum dans le domaine des Affaires religieuses.

Le quatrième mémorandum sur la promotion du commerce extérieur a été signé entre l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (ALGEX) et l'Agence guinéenne de promotion des exportations des exportations (AGUIPEX).

Une feuille de route a été signée entre l'Algérie et la Guinée afin d'assurer le suivi de l'application des décisions et des accords ayant couronné cette 3e commission mixte.

*Nesrine M.*

DURANT LES 9 PREMIERS MOIS DE 2017

## Des investisseurs de 25 nationalités ont déposé des projets

**DANS LA PERSPECTIVE** de relance de son économie, l'Algérie a également réussi à diversifier ses partenaires a indiqué, hier, le directeur général de l'Agence nationale du développement des investissements, Abdelkrim Mansouri, révélant que durant les 9 premiers mois de l'année en cours, des investisseurs de 25 nationalités avaient déclaré des projets. M. Mansouri a rappelé, lors de son passage sur les ondes de la chaîne 3 algérienne, que les mesures attractives mises en branle à l'intention de ces derniers pour développer la production nationale, lesquelles, a-t-il dit, ont prouvé leur efficacité.

"Les étrangers, insiste-t-il, ont compris que l'Algérie est un pays d'investissement". Il en veut pour preuve les nombreux investissements réalisés dans la production.

"Entre 2002 à 2016, souligne-t-il, nous avons enregistré la création de 476 000 emplois, dont 55 000 créés par des étrangers. Le taux de réalisation des projets, durant cette période, a été de 67%, dont 60% au seul bénéfice de l'industrie".

Interrogé sur l'impact de la "crise financière, que traverse le pays, sur les investissements, l'invité de la chaîne 3 affirme que cette conjoncture n'a pas affecté le processus de mutation de l'économie nationale. " La crise a été annoncée depuis 2014, et jusqu'ici nous n'avons pas décelé d'impact négatif". Bien au contraire, estime-t-il, l'économie a connu une transformation positive se traduisant par "un changement radical dans l'attitude des promoteurs algériens qui, de l'acte d'importer sont passés à celui de produire localement".

*Kamal R.*

INDUSTRIE DES VÉHICULES

# Publication au JO du décret exécutif sur le cahier des charges

**S**igné le 28 novembre 2017 par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, le décret exécutif relatif aux conditions et modalités d'exercice de l'activité de production et de montage de véhicules a été publié dans le Journal officiel no 68.

Ce texte définit l'activité de production ou de montage de véhicules par la fabrication de véhicules à partir de collections, composants, parties et pièces importés auprès d'un ou de plusieurs fournisseurs en un seul lot ou en lots séparés, formant un nécessaire complet d'assemblage par adjonction à des expéditions antérieures ou futures et/ou à un complément fabriqué par l'entreprise pour elle-même, ou par voie de sous-traitance ou d'acquisition auprès de producteurs locaux.

L'investisseur, note le décret exécutif, est toute entité de droit algérien créée entre une partie algérienne et un partenaire étranger, tandis que le constructeur est tout fabricant de véhicules automobiles associé à travers une prise de participation dans le capital social de l'entité de droit algérien, détenteur de marques de renommée mondiale et disposant de sites de production dans, au moins, deux pays.

Concernant l'intégration, il s'agit des activités réalisées en Algérie concourant à la production automobile soit en usine, soit par la sous-traitance locale et à l'exportation de pièces automobiles en résultant.

L'activité de production et de montage de véhicules est ouverte aux opérateurs constitués sous la forme de sociétés commerciales attestant d'un minimum de trois (3) années d'expérience dans le secteur automobile et titulaires d'un agrément définitif de concessionnaire automobile délivré par le ministère de

l'Industrie. L'exercice de l'activité de production et de montage de véhicules est conditionné par la souscription au cahier des charges annexé à ce décret.

Par ailleurs, ce texte législatif définit la procédure d'obtention de l'autorisation provisoire délivrée par le ministère de l'Industrie (types de véhicules à produire, le cahier des charges signé par la personne dûment habilitée, décision du Conseil national de l'investissement, contrat de licence de production du constructeur-partenaire et d'utilisation de la marque dont l'étendue des droits couvre l'exportation, l'engagement du constructeur partenaire pour la non-concurrence et le soutien à l'exportation, l'engagement du constructeur partenaire portant sur la vente de collections et autres de la société de projet, au même prix sortie-usine que celui appliqué à ses propres unités, usines et filiales...).

L'autorisation provisoire est délivrée par le ministère de l'Industrie dans un délai n'excédant pas les quinze (15) jours ouvrables qui suivent la date de délivrance du récépissé de dépôt. Selon le décret, l'autorisation provisoire permet au postulant de s'inscrire au registre du commerce et d'accomplir les démarches pour la réalisation de son investissement, mais elle ne constitue pas une autorisation d'exercice de l'activité ni d'exploitation. La durée de validité de cette autorisation provisoire est fixée pour une période n'excédant pas deux années à partir de la date de sa délivrance.

En outre, l'exercice effectif de l'activité de production et de montage de véhicules est conditionné par l'obtention de l'agrément définitif dont le dossier requis est également déterminé par ce texte (demande d'obtention de l'agrément définitif,



documents attestant l'existence des infrastructures et des équipements nécessaires à la production et au montage de véhicules, documents relatifs à la qualification du personnel, documents relatifs au programme de qualification des sous-traitants locaux et d'accompagnement des nouveaux investisseurs sous-traitants, liste des équipementiers du constructeur qui accompagnent le projet par des investissements en Algérie...).

L'agrément définitif est délivré par le ministère de l'Industrie dans un délai n'excédant pas un (1) mois à compter de la date de dépôt de la demande.

Par ailleurs, le même texte mentionne que les projets entrés en production avant la publication de ce décret, disposent d'un délai de douze (12) mois pour leur mise en conformité avec les dispositions qu'il prévoit.

Cependant, les dispositions de ce nouveau décret ne sont pas applicables aux opérateurs de production de véhicules auxquels sont associés des établissements publics à caractère industriel et commercial du ministère

de la Défense nationale. Dans l'annexe accompagnant le décret, il est stipulé, entre autres, que le bénéfice des avantages liés à l'investissement et au régime fiscal préférentiel prévus pour les collections destinées aux industries de montage et à celles dites CKD, est subordonné au respect des taux d'intégration.

Dans ce sens, la société de production et de montage s'engage à atteindre un taux d'intégration minimum de 15% après la troisième année d'activité, à compter de la publication du cahier des charges, et de 40% à 60% après la cinquième année, et à respecter le détail des taux d'intégration progressifs par catégorie le quel est fixé par arrêté conjoint des ministres chargés des Finances et de l'Industrie et des mines. L'annexe de ce décret porte également sur les obligations de sécurité et environnementales, la compétitivité des véhicules par rapport aux produits importés du même modèle, les exportations, la disponibilité des pièces de rechange et des accessoires...).

N. M.

COOPÉRATION ALGÉRO-BELGE

## La compagnie aérienne TUI Fly plus proche de ses clients algériens

**D**ans la perspective de se rapprocher davantage des voyageurs algériens, la compagnie aérienne belge TUI Fly vient de signer un accord de collaboration avec le réseau algérien d'agences de voyages "Soleil Voyages".

De plus en plus de compagnies aériennes affichent un grand intérêt envers le marché algérien. Ainsi, au cours d'une conférence de presse, animée hier à l'Hôtel Sofitel d'Alger, les représentants de la compagnie aérienne belge TUI Fly, dont le nom signifie Trusted (confiance), Unique Inspiring (inspiration), ont souligné que celle-ci veut renforcer sa présence en Algérie. Une présence qui date depuis 2011 et qui est appelée à s'élargir dans les années à venir. Tout en soulignant que l'objectif de cette collaboration est de faciliter aux passagers algériens la réservation. TUI Fly a précisé qu'elle

relie 5 villes algériennes à l'aéroport Brussels South Charleroi, qui se situe à une heure à peine du nord de la France. Il s'agit des villes d'Alger, Béjaïa, Constantine, Oran et Tlemcen. Pour ce qui est des tarifs, ils sont à partir de 31.000DA (aller-retour), toutes taxes comprises et sans frais d'agence. Présent à la conférence de presse, Gunther Hofman, directeur général de TUI Fly Benelux, n'a pas manqué d'assurer son attachement à répondre aux préoccupations des passagers algériens. A cet effet, il a assuré que "la philosophie de TUI Fly est d'être proche de ses voyageurs, d'être à leur écoute pour leur proposer un service optimal".

Selon lui, "dès son introduction en Algérie, il y a sept ans, le marché a réagi très positivement à notre offre de vols". Cela n'empêche pas la compagnie de vouloir "améliorer continuellement

ses prestations", étant donné que "la satisfaction des passagers" est une devise pour TUI Fly. Le DG a, en sus, noté que cet objectif se "traduira à travers cette collaboration avec Soleil Voyages, qui permet de faciliter le processus de réservation pour de nombreux passagers algériens.

"En chiffres, le DG espère une croissance de 5% annuellement en matière de réservations. Pour sa part, Reda Benyounes, président de Soleil Voyages, a tenu à féliciter l'équipe de TUI Fly pour "le renforcement de ses activités en Algérie".

"Nous sommes très honorés d'avoir été choisis par la compagnie pour assurer le succès de ses lignes et notre soutien sera indéfectible.

Grâce à cette collaboration, nous pouvons proposer aux Algériens une nouvelle offre de grande qualité pour rejoindre la

Belgique et le nord de la France", a-t-il déclaré à cette occasion. Il est à noter que la compagnie aérienne est une entité de TUI Belgium qui regroupe aussi les activités du voyageur. Son offre de vacances combinant vol et hôtel comblera tous les besoins d'évasion, notamment ceux des Algériens.

Que ce soit en Europe, dans le bassin méditerranéen, au Maghreb, dans les Caraïbes, les Antilles, en Floride et aux 4 coins du monde, la gamme de produits proposée par TUI Fly se veut variée pour répondre aux différents profils des voyageurs. Lancée en mars 2004, la compagnie aérienne belge TUI Fly a transporté 3,7 millions de passagers en 2016. Avec une moyenne d'âge de 6,5 ans, sa flotte de 27 avions (été 2017) est la plus jeune et la plus moderne de Belgique.

L. B.

LUTTE CONTRE LE COMMERCE PARALLÈLE SUR INTERNET

## C'est l'objectif du projet de loi du E-commerce

**LORS** de la présentation du projet de loi sur le commerce électronique devant la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification, présidée par Fouad Benmerabet, le ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houada-Imane Farouq a indiqué, mardi à Alger, que ce projet de loi visait à encourager le développement du commerce et des transactions électroniques et leur sécurisation et à lutter contre le commerce parallèle sur internet, indique un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Le ministre a déclaré que ce texte "vise principalement à encourager le développement du commerce et des transactions électroniques, à protéger les personnes physiques et sécuriser les opérations commerciales, et à lutter contre le commerce parallèle sur internet", précise le communiqué.

Le texte de loi a pour objectif également de "définir les règles générales relatives au commerce électronique des biens et services, à travers l'institution d'un climat de confiance aboutissant à la généralisation et au développement des échanges électroniques (économique numérique) en vue de faciliter les services à distance", ajoute la même source.

"Organiser et encadrer les acteurs économiques offrant leur services via internet, combler le vide juridique en matière de transactions entre opérateur et client, et adapter la législation nationale aux règles et normes internationales afin de généraliser l'usage des échanges commerciaux au plan national et international sont d'autres objectifs visés par ce texte", indique encore le communiqué.

Lors des débats, les interventions des députés ont essentiellement porté sur les moyens disponibles pour l'entrée en vigueur du commerce électronique, notamment en termes de débit d'internet, dont "la faiblesse" a été relevée par les députés qui se sont interrogés sur "la faisabilité de couvrir le territoire national en fibre optique" et sur "comment faire pour transformer les Administrations, notamment du secteur des finances, à l'image des Impôt, en une Administration électronique". Les députés ont mis l'accent en outre sur "la nécessité de protéger les données personnelles contre le piratage", ajoute le communiqué de la Chambre basse du parlement. Certains députés ont émis "des appréhensions quant à un éventuel licenciement des travailleurs suite au recours aux transactions électroniques".

Mourad N.

DANS LES WILAYAS DU CENTRE

ENTRE MILA ET  
JIJEL  
**Approvisionnement  
en gaz naturel  
des foyers des  
régions  
montagneuses**

Le projet d'approvisionnement en gaz naturel des foyers des régions montagneuses entre Hammala (Mila) et Djimla (Jijel) sera lancé "début 2018" a indiqué lundi à Mila le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni. En marge d'une cérémonie de raccordement de 1.100 foyers au chef-lieu de la commune de Hammala, le ministre a précisé que les travaux de pose d'une canalisation 12 pouces entre Hammala et Djimla pour l'approvisionnement en gaz naturel de 1.300 foyers de ces localités montagneuses débuteront "en 2018". Dans ce cadre, la Société de distribution de l'Est (SDE), filiale de Sonelgaz, a signé un accord avec Sider pour la fabrication de 60 km de canalisations (12 pouces) pour ce projet a détaillé le ministre soulignant que ce projet vise à étendre le réseau de gaz à ces régions montagneuses. La concrétisation de ce projet accroîtra le taux de couverture de la wilaya de Mila en gaz naturel, actuellement de l'ordre de 64 %, à 80 %, a-t-on souligné. A Oued El Athmania, le ministre a inspecté le transformateur interliges 400-200-60 kilowatts et a fait état, à l'occasion, d'un nouveau projet confié à la société de gestion du réseau de transport d'électricité (GRTE) pour sécuriser l'approvisionnement de Mila et cinq autres wilayas de l'Est et l'approvisionnement du complexe sidérurgique de Bellara (Jijel).

Lire aussi: Guitouni: la réussite des objectifs de développement durable tributaire de l'accès à l'énergie. Au village de Hassi Khelifa dans la commune de Chelghoum, le ministre a présidé la mise en service de l'alimentation en gaz de 306 foyers dans une ambiance festive et de joie des familles bénéficiaires. Dans la commune de Grarem Gouga, 110 appartements dans un ensemble résidentiel de l'Office de promotion et de gestion immobilière ont été desservis en cette énergie après trois ans d'attente. Sur site, le ministre a insisté sur la nécessité de raccorder les nouvelles cités aux réseaux électriques et de gaz avant leur occupation. M. Guitouni a inspecté également le complexe d'enfutage des bouteilles de gaz butane (7.000 bouteilles/jour) de Chelghoum Laïd et a inauguré dans la ville de Mila une agence commerciale de la SDE. Il a en outre assisté à l'école primaire de la mechta Khelifa Bouazza au lancement de la campagne de sensibilisation aux risques de mauvaises utilisations des appareils fonctionnant au gaz ciblant les établissements scolaires et autres institutions publiques. Le ministre a salué à l'occasion le dernier accord des pays producteurs de pétrole reconduisant à fin 2018 la réduction de leur production et leur impact "positif" sur le marché du pétrole.

N.M.

**Le prix de la baguette de pain s'est stabilisé à 10 Da dans les wilayas du Centre du pays, exception faite de celle de Bouira où nombre de boulangers ont décidé d'une hausse à 15 Da la baguette avant de l'annuler dimanche suite à l'engagement de poursuites judiciaires à leur encontre.**

"Aucune hausse du prix de la baguette de pain n'a été enregistrée à Blida", a assuré, à ce propos un responsable auprès de la direction du commerce de la wilaya, Lhadi Bouzekar. Un fait constaté par l'APS, lors d'une tournée dans nombre de boulangeries, dont les propriétaires ont néanmoins exprimé leur refus des prix actuels, à l'origine, selon eux, d'un recul de leur marge de gain. Un boulanger ayant pignon sur rue à Blida a expliqué à l'APS avoir gardé le prix habituel de la baguette pour éviter des poursuites judiciaires, assurant néanmoins que si le prix actuel de la baguette est maintenu, il sera obligé, avec de nombreux de ses collègues boulangers, de baisser rideaux. Une décision soutenue par son collègue, Mohamed, qui exerce ce métier depuis 20 ans, qui a soutenu qu'il est "insensé de garder le même prix d'il y a



plusieurs années, en dépit des hausses survenues dans les cours des matières premières, du gaz, de l'électricité et des salaires des travailleurs", justifiant ainsi son appel à une hausse du prix de la baguette dans "les plus brefs délais" faute de quoi de nombreuses boulangeries sont menacées de faillite, a-t-il ajouté. Dans la wilaya de Chlef, le prix du pain est stabilisé à 10 da, selon le constat fait lundi par l'APS dans plusieurs boulangeries et commerces. Ce constat a été corroboré par le directeur du commerce de la wilaya, Nadjim Belledjina, dont les équipes de contrôle n'ont enregistré aucune hausse sur le terrain, a-t-il assuré, signalant que ses services ont pris l'initiative, après avoir eu vent des hausses du prix du pain dans certaines wilayas, d'invoquer les représentants des boulangers de la wilaya, afin de les sensibiliser sur l'importance de ce produit soutenu pour le citoyen modeste. Le responsable s'est, également, engagé auprès d'eux,

à transmettre aux parties compétentes leurs préoccupations inhérentes à la hausse des prix de la levure et des frais de l'électricité et du gaz, tout en gardant les portes du dialogue ouvertes avec eux, à travers notamment la programmation d'une rencontre mensuelle, avec les professionnels du secteur, afin de débattre de leur situation, a-t-il assuré.

Par ailleurs, une quarantaine de boulangers de la wilaya de Bouira ont décidé, en début de semaine, d'une hausse du prix de la baguette à 15 DA, avant de l'annuler dimanche suite à l'engagement de poursuites judiciaires à leur encontre, selon le chargé du service de contrôle des pratiques commerciales de la direction du commerce de la wilaya, Mustapha Mihoubi, qui a signalé, lundi, l'annulation de ces poursuites. A Tizi-Ouzou, des boulangers ont lancé un appel à une grève pour demander au Gouvernement de trouver des solutions au prix du pain qu'ils "produisent à perte", selon leur

propos. L'appel a été notamment suivi au chef-lieu de wilaya et dans les communes de Draa Ben Khedda, Tadmaït, Azazaga, Bouzguene, et Azeffoune, a-t-on appris de la direction locale du Commerce. Cette même direction, qui a réagi dès vendredi dernier à cette augmentation illégale de 50% du prix du pain subventionné, a dressé plus de 70 PV, qui ont été transmis à la justice avec des propositions de fermeture allant de 30 à 60 jours.

Aucune hausse du prix de la baguette de pain n'a été, par ailleurs, enregistrée dans les wilayas de Tipasa, Djelfa, Médéa, Ain Defla, Boumerdès et Bejaia. Depuis Biskra où il effectuait une visite de travail samedi, le ministre du Commerce Mohamed Benmeradi avait assuré qu'aucune hausse du prix du pain n'a été pour l'heure décidée par les pouvoirs publics, affirmant que l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) "n'a pas initié cette hausse". "Un dossier relatif au prix du pain est actuellement à l'étude au niveau du gouvernement, afin de trouver une solution pour éviter de recourir à une augmentation du prix", a-t-il fait savoir, signalant que des "contacts permanents" sont entretenus avec l'UGCAA pour trouver des solutions adéquates au problème relatif à la tarification du pain sans passer par une augmentation du prix.

Noura D.

SIDI BEL-ABBÈS

## Inauguration de trois nouvelles unités de l'ENIE

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi a inauguré, lundi, trois nouvelles unités relevant de l'Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE) de Sidi Bel-Abbès.

Il s'agit d'une usine de production et de montage de plaques photovoltaïques, d'un laboratoire de recherche et de développement et d'un laboratoire de maintenance d'équipements électroniques. A cette occasion, le ministre a souligné que l'Etat a mobilisé d'importants investissements pour développer cette entreprise nationale pilote dans le domaine électronique, ce qui nécessite la multiplication des efforts de tous les acteurs pour une exploitation optimale de ces investissements et la réalisation de la valeur ajoutée pour l'économie locale et nationale.

Youcef Yousfi a indiqué que l'ENIE dispose d'atouts lui permettant de s'imposer dans le domaine de l'électronique, de faire face à la concurrence et de satisfaire les besoins du marché local et se tourner vers l'exportation. Le ministre a rappelé que la stratégie adoptée par le gouvernement repose principalement sur la réduction de la facture d'importation des différents produits de large consommation à travers l'encouragement et le soutien des produits nationaux fabriqués selon les normes internationales pour satisfaire les besoins du marché. Abordant l'aspect recherche et développement, M. Yousfi a insisté sur la poursuite de la formation et

l'investissement dans la ressource humaine et la coopération avec les universités en vue d'attirer les compétences et les chercheurs du pays, d'apporter la valeur ajoutée, d'assurer la pérennité dans ce domaine et de s'adapter aux évolutions dans le monde. Inaugurant l'usine de production et de montage de plaques photovoltaïques, le ministre a expliqué que cette dernière oeuvrera à fabriquer des équipements pour la production de 18 mégawatts par an d'énergie solaire. Il est prévu que la capacité productive de cette usine, qui emploie 100 travailleurs, atteigne progressivement 45 mégawatts par an et ensuite 75 mégawatts en 2020. Youcef Yousfi a indiqué que les plaques photovoltaïques sont destinées aux privés, professionnels et industriels, signalant que l'ENIE s'est lancée dans la concrétisation d'un programme d'éclairage public à travers l'énergie solaire dans plusieurs villes algériennes dont Sidi Bel-Abbès et la nouvelle ville de Sidi Abdellah.

Le ministre a insisté, dans ce sens, sur la diversification des produits fonctionnant à l'énergie solaire dont des climatiseurs, en vue de réduire la consommation de l'énergie électrique qui est coûteuse, surtout lors de la saison des fortes chaleurs.

Pour ce qui est du laboratoire de maintenance des appareils électroniques, M. Yousfi a indiqué que cette infrastructure offrira des prestations en métrologie pour les entreprises activant dans les industries électroniques, ce

qui permettra d'améliorer la qualité des produits électroniques fabriqués en Algérie et de faciliter leur accès aux marchés étrangers.

Inaugurant le laboratoire de recherche et de développement de l'ENIE, le ministre a affirmé que celui est en mesure de s'adapter aux évolutions que connaît l'industrie électronique dans le monde, ces dernières années, pour que les produits nationaux soient au même niveau de ceux fabriqués ailleurs.

Au terme de sa visite à l'Entreprise nationale des industries électroniques, M. Yousfi a inspecté le projet de rénovation de l'usine d'intégration électronique qui remplacera l'ancienne usine endommagée par un incendie et qui entrera en service fin janvier prochain. A cette occasion, il a insisté sur l'importance de diversification des produits pour répondre aux besoins du marché.

Selon les explications fournies par le Président directeur général de l'ENIE, Djamel Bekkara, l'usine d'intégration électronique est "très sophistiquée". Réalisé selon des normes internationales sur une superficie de 10.000 mètres carrés, il utilisera trois chaînes de montage et de fabrication des mini appareils électroniques dont des puces électroniques pour véhicules, des téléviseurs, des téléphones portables, des PC et autres produits électroniques intelligents.

Hadjari M.

DANS L'ARCTIQUE :

# Les compagnies pétrolières soufflent le chaud et le froid

**Le géant pétrolier Statoil et ses partenaires ont donné mardi leur feu vert à un projet de 5 milliards d'euros dans l'Arctique norvégien, une région qui peine cependant à combler les attentes mirobolantes du secteur.**



Après avoir réussi à diviser les coûts prévisionnels par deux pour rendre le projet commercialement viable, le consortium a décidé de développer le gisement Johan Castberg qui devrait entrer en exploitation fin 2022 en mer de Barents. Gisement le plus septentrional du pays, c'est aussi "le plus gros projet pétro-gazier offshore au monde à recevoir un feu vert en 2017" avec des réserves récupérables estimées entre 450 et 650 millions de barils équivalent-pétrole, a souligné Statoil dans un communiqué. Son avenir a pourtant longtemps été incertain. L'investissement requis était initialement chiffré à plus de 100 milliards de couronnes (plus de 10 milliards d'euros), nécessitant un baril à 80 dollars pour être rentable. Mais, grâce à une redéfinition du concept technologique retenu et à la chute des coûts dans le secteur parapétrolier, Statoil, l'italien Eni et la société publique norvégienne Petoro ont ramené la facture prévisionnelle à 49

milliards de couronnes. À ce prix, le gisement sera rentable avec un baril à moins de 35 dollars alors qu'il tourne actuellement autour de 62 dollars. Si les défenseurs de la nature ont dénoncé un projet "indéfendable", l'investissement est une bonne nouvelle pour le secteur pétrolier en Norvège, où la production d'or noir a été divisée par deux depuis son pic de 2000-2001. Le gouvernement a salué "un jalon" bon pour l'emploi, qui rapportera 138 milliards de couronnes de rentrées fiscales.

La solution technologique retenue pour Johan Castberg "facilite le développement ultérieur de cette province pétrolière", s'est également félicitée la Direction norvégienne du pétrole. Cet organisme public a placé de grands espoirs dans la mer de Barents qui recèlerait, selon ses estimations, près de 65% des réserves restant à découvrir au large de la Norvège. Les campagnes de

prospection s'y sont toutefois soldées par des résultats très décevants en 2014 et cette année.

## 'GISEMENT À SCANDALE'

Signe que l'Arctique n'est peut-être pas l'eldorado promis, la Direction du pétrole a d'ailleurs aussi annoncé mardi que seules 11 compagnies norvégiennes et internationales s'étaient portées candidates dans le cadre d'un nouveau cycle de concessions dans lequel un nombre record de 102 blocs étaient offerts, dont 93 en mer de Barents.

Lors du précédent round en 2015, 26 groupes pétroliers s'étaient disputé 57 blocs. Cet engouement s'expliquait notamment par l'ouverture à la prospection d'une vaste zone jusqu'alors totalement inexplorée le long de la frontière maritime avec la Russie, a fait valoir la Direction du pétrole.

Greenpeace, pour sa part, voit dans la chute du nombre de can-

didatures le signe d'un désintérêt croissant de l'industrie pétrolière pour l'Arctique.

"Quand (le ministre norvégien du Pétrole et de l'Énergie, Terje Søviknes) comprendra-t-il ce que de plus en plus de compagnies pétrolières commencent à comprendre: le pétrole de l'Arctique n'est pas rentable si on veut satisfaire au traité de Paris" sur le climat?", a demandé un responsable de l'ONG, Halvard Haga Raavand, sur Twitter.

Greenpeace et deux autres ONG ont récemment traîné l'État norvégien en justice pour obtenir l'annulation de licences d'exploration accordées en 2015 en mer de Barents, arguant qu'elles étaient anticonstitutionnelles et contraires aux objectifs de l'accord de Paris.

Coûteuses en raison de leur éloignement des infrastructures humaines et des conditions climatiques extrêmes, les activités pétrolières dans la région se heurtent à une hostilité crois-

sante liée non seulement à des considérations environnementales mais aussi à leur viabilité économique future.

"Il y a un scepticisme croissant, au moins parmi les grandes compagnies pétrolières. Ces dernières années, plusieurs majors se sont retirées", a noté Thina Saltvedt, analyste chez Nordea Markets.

"Même si on a beaucoup réduit les coûts comme dans le cas de Johan Castberg, ce sont des contrées où il est plus cher de produire qu'au Moyen-Orient ou dans le pétrole de schiste aux États-Unis", a-t-elle expliqué à l'AFP.

Pour ne rien arranger, le seul champ pétrolier déjà exploité en mer de Barents, Goliat exploité par Eni, a connu de multiples déboires (surcoûts, retards, problèmes techniques...), à tel point que les médias norvégiens le qualifient de "gisement à scandale".

## NOUVEAUX BLOCS

L'ouverture à la prospection pétrolière d'un nombre record de blocs dans l'Arctique norvégien a reçu un accueil tiède de la part des compagnies pétrolières, selon des chiffres publiés mardi.

Selon la Direction norvégienne du pétrole, 11 compagnies norvégiennes et internationales, parmi lesquelles Statoil, Shell, DEA ou encore Wintershall, ont répondu à l'invitation lancée en juin pour l'exploration de 102 blocs, 93 en mer de Barents et neuf autres en mer de Norvège.

C'est moins de la moitié que lors du précédent cycle de concessions, le 23e, qui avait vu 26 groupes pétroliers se disputer 57 blocs en 2015.

Mais, contrairement au nouveau round, Oslo avait il y a deux ans ouvert une vaste zone jusqu'alors totalement inexplorée et jugée très prometteuse de la mer de Barents, a fait valoir la Direction du pétrole.

Selon cet organisme public, la mer de Barents recèle 65% des réserves restant à découvrir sur le plateau continental norvégien, une manne essentielle pour un pays où la production d'or noir a été divisée par deux depuis son pic de 2000-2001.

Greenpeace a toutefois vu dans la chute du nombre de candidatures le signe d'un désintérêt croissant de l'industrie pétrolière pour l'Arctique.

"Quand (le ministre norvégien du Pétrole et de l'Énergie, Terje Søviknes) comprendra-t-il ce que de plus en plus de compagnies pétrolières commencent à comprendre: le pétrole de l'Arctique n'est pas rentable si on veut satisfaire au traité de Paris" sur le climat ?, a demandé un de ses responsables norvégiens, Halvard Haga Raavand, sur Twitter.

L'ONG a d'ailleurs traîné l'État norvégien en justice dans l'espoir d'obtenir l'annulation du 23e cycle de concessions, estimant que celui-ci était anticonstitutionnel et contraire aux objectifs de l'accord de Paris. Le verdict est attendu en janvier.

Farida B.

## PRIX DE L'OR NOIR

# Le pétrole, en hausse, entame sa consolidation après l'Opep

Le prix du pétrole new-yorkais et londonien a terminé en hausse mardi, engageant sa consolidation après avoir chuté depuis l'annonce de la prolongation jeudi d'un accord de réduction de production pétrolière entre l'Opep et ses partenaires. Le baril de light sweet crude (WTI) pour livraison en janvier, référence américaine du brut, a pris 15 cents pour clôturer à 57,62 dollars sur le New York Mercantile Exchange. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février a terminé à 62,86 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), en progression de 41 cents par rapport à la clôture de lundi.

Une première prolongation en mai de l'accord entre l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses partenaires visant à diminuer l'offre de brut sur le marché mondial avait abouti à une chute d'environ neuf dollars sur le WTI et le Brent dans le mois qui avait suivi son officialisation. Comme en mai, les investisseurs avaient largement anticipé la nouvelle extension de l'accord décidée jeudi dernier et avaient fait fortement monter les cours avant la réunion. Le repli

des prix qui s'en est suivi s'est rapidement tari. "En mai l'effet des coupes de la production sur les stocks mondiaux se ressentait peu et les marchés avaient été déçus d'une poursuite de l'accord sans durcissement des quotas", a rappelé Gene McGillian de Tradition Energy. "Cette fois on assiste à une baisse significative des stocks de brut et d'essence depuis quatre mois, à un niveau inégalé depuis deux ans", a-t-il ajouté.

"Le pétrole est maintenant dans une fourchette de prix entre 56 et 60 dollars et semble avoir digéré la réunion de l'Opep. Les investisseurs se tournent vers 2018 et les prévisions d'offre et de demande mondiale", a analysé Andy Lipow de Lipow Oil Associates.

## PRODUCTION RECORD

Si l'Opep maintient son niveau de production de novembre, le marché du pétrole sera équilibré au deuxième trimestre 2018, anticipent les analystes de Commerzbank. Avant cela, ces analystes prévoient d'une possible correction à venir sur le marché, une surabondance de l'offre de l'ordre de 500.000

barils par jour étant à anticiper au premier trimestre. L'une des grandes inconnues concerne par ailleurs la production américaine, non soumise à l'accord du cartel. Les États-Unis ont connu quatre semaines de suite de record dans leur production de brut, un cinquième record pouvant être décroché lors de la publication mercredi des statistiques hebdomadaires du département américain de l'Énergie (DoE). "La production américaine va atteindre 10 millions de barils par jour dans les trois à six mois. Cela va diminuer les effets de la décision de l'Opep bien que les prévisions de demande mondiale soient fortes. Si ces dernières déçoivent, il faut s'attendre à un retournement du marché", a indiqué M. McGillian. Concernant les stocks américains, les analystes tablent sur une baisse de 2,32 millions de barils des réserves de brut, sur une hausse de 2,38 millions de barils des réserves d'essence et sur une hausse de 1,05 million de barils des réserves de produits distillés, selon la médiane d'un consensus d'analystes compilé par l'agence Bloomberg.

Siham S.

LES BOURSES EUROPÉENNES EN BAISSÉ

## L'effet de la réforme fiscale américaine s'estompe

**Les Bourses européennes ont fini globalement en baisse mardi, l'élan impulsé par le vote du Sénat américain sur la réforme fiscale américaine s'étant estompé.**

L'enthousiasme des opérateurs de marché aura été de courte durée: "Une partie de la réforme fiscale était déjà intégrée sur le marché américain", lequel hésitait d'ailleurs sur la tendance à suivre, a commenté auprès de l'AFP Frédéric Rozier, gestionnaire de portefeuille de Mirabaud France.

Dans ce contexte, les publications macroéconomiques du jour n'ont pas suffi à donner du grain à moudre aux investisseurs.

Dans le détail, la croissance de l'activité dans les services aux Etats-Unis a ralenti plus que prévu en novembre, pour s'établir à 57,4%, selon l'indice des directeurs d'achats publié par l'association professionnelle ISM.

Le déficit commercial du pays s'est par ailleurs creusé plus que prévu en octobre, sous l'effet d'un niveau record des importations de biens et services.

### L'EUROSTOXX 50 A REÇU DE 0,16%

La Bourse de Paris a fini en petit repli (-0,26%). L'indice CAC 40 a cédé 13,76 points, à 5.375,53 points, dans un volume d'échanges de 3,3 milliards d'euros. La veille, il avait fini en hausse de 1,36%.

Sur le terrain des valeurs, le secteur technologique a fini en ordre dispersé. CapGemini a ainsi perdu 0,49% à 96,50 euros, Soitec prenant à l'inverse 1,29% à 60,69 euros tandis que STMicroelectronics s'est apprécié de 1,38% à 18,77 euros. Les valeurs liées aux matières premières ont terminé moroses:



TechnipFMC a reculé de 2,40% à 24,21 euros, ArcelorMittal de 1,83% à 25,72 euros et Vallourec de 3% à 4,46 euros. Fnac Darty a gagné 0,76% à 91,67 euros. Neopost a plongé de 14,07% à 24 euros. EDF a cédé 0,82% à 10,91 euros. La Bourse de Londres a terminé en légère baisse de 0,16%. L'indice FTSE-100 des principales valeurs a perdu 11,47 points à 7.327,50 points.

Du côté des valeurs, au sein du secteur minier, Anglo American a perdu 2,45% à 1.351,00 pence, Antofagasta 1,67% à 884,50 pence, BHP Billiton 1,10% à 1.345,00 pence et Rio Tinto 2,02% à 3.468,50 pence. Le cigarettier British American Tobacco a gagné 1,14% à 4.850,00 pence, le fabricant d'alcool Diageo 0,77% à 2.606,50 pence et le groupe de produits de grande consommation Reckitt Benckiser 0,91% à 6.419,00 pence. Dans le secteur de la distribution, Tesco a été recherché (+3,00% à 201,00 pence), tout comme Morrison (+2,24% à 218,80 pence) et Sainsbury's (+2,75% à 239,30 pence). Enfin, le groupe de télécoms Vodafone a perdu quelques plumes (-0,13% à 225,25 pence).

La Bourse de Francfort a fini

proche de l'équilibre (-0,08%).

L'indice vedette Dax a reculé de 10 points, à 13.048,54 points. Le MDax des valeurs moyennes a en revanche avancé de 0,16% à 26.979,07 points.

Le groupe immobilier Vonovia, en verve depuis le début de l'année (+32%), a tiré la cote. Son titre a pris la tête du Dax à la faveur d'une progression de 2,25% à 40,67 euros. Deutsche Börse a avancé de 1,79% à 96,90 euros. BMW a également progressé sur la séance (+0,15% à 85,46 euros).

Volkswagen (-1,50% à 170,75 euros) et Daimler (+0,66% à 70,02 euros) ont terminé en ordre dispersé. Deutsche Bank a abandonné 1,15% à 15,96 euros.

L'indice AEX des principales valeurs de la Bourse d'Amsterdam a clôturé en baisse de 0,04% à 543,08 points. A la baisse, le sidérurgiste Arcelor Mittal a chuté de 1,83% à 25,72 euros et le groupe de forage pétrolier et gazier SBM a perdu 0,81% à 14,04 euros. A la hausse, le groupe de télécoms et médias Alice a avancé de 7,20% à 7,47 euros et le fabricant néerlandais de systèmes de lithographie pour l'industrie de microprocesseurs ASML a grimpé de 1,54% à 145,40 euros. La Bourse de Milan a terminé en légère hausse, l'indice FTSE Mib gagnant 0,24% à 22.416 points.

Moncler a réalisé une des meilleures performances avec +2,65% à 23,67 euros, suivi de Mediaset +2,46% à 3,24 euros, ou encore de STMicroelectronics (+1,57% à 18,78 euros).

En revanche, Banco BPM a perdu 2,35% à 2,74 euros, suivi de Prysmian, qui vient d'annoncer le rachat de General Cables, avec -1,32% à 26,98 euros. La Bourse de Madrid a clôturé quasiment à l'équilibre (+0,03%) à 10.211,3 points. Le gazier Gas Natural a connu la plus forte hausse (+3,20% à 19,18 euros), suivi du groupe immobilier Colonial (+2,63% à 8,30 euros) et du groupe télécoms Cellnex

(+1,58% à 21,17 euros).

Parmi les plus fortes baisses figuraient l'aciériste Arcelor Mittal (-1,95% à 25,70 euros), le groupe de BTP ACS (-1,16% à 32,08 euros) et la banque Bankia (-1,28% à 4,01 euros).

Les valeurs phare de l'Ibex 35 ont terminé en repli: Inditex (Zara) -0,64% à 30,38 euros; Banco Santander -0,34% à 5,56 euros; Telefonica -0,15% à 8,56 euros.

La Bourse de Bruxelles a abandonné 0,04%, l'indice Bel-20 des valeurs vedettes terminant à 3.999,67 points.

Neuf valeurs se sont hissées dans le vert, le groupe postal bpost enregistrant la plus forte hausse (+1,91% à 26,38 euros).

Le repli du sidérurgiste Aperam (-1,64% à 42,10 euros) a pesé sur l'indice, tout comme celui de son concurrent Bekaert (-1,54% à 34,29 euros).

A la Bourse de Lisbonne, l'indice PSI20 a pris 0,59% à 5.395,26 points.

Parmi les valeurs en hausse, Jeronimo Martins a progressé de 0,68% à 16,29 euros, la banque BCP a également avancé de 2,46% à 0,27 euro.

Quant aux valeurs en baisse, EDP Energias a cédé 0,41% à 2,92 euros et Galp Energia a reculé de 0,16% à 15,96 euros.

### WALL STREET FLÉCHIT DANS LE SILLAGE DE DISNEY

Wall Street a terminé la séance de mardi en recul, s'orientant plus nettement à la baisse dans les derniers échanges, sous le poids de Disney et de technologies qui se sont essouffées, tout en tentant d'évaluer pour les comptes des entreprises les dernières péripéties de la réforme fiscale. Les sénateurs républicains avaient procédé à des changements de dernière minute dans leur texte afin qu'il soit adopté samedi dernier par le Sénat en séance plénière.

Ils avaient en particulier retenu le principe d'un impôt alternatif minimal (AMT) pour les personnes physiques et morales, alors qu'ils comptaient l'éliminer à l'origine.

Cela met le Sénat en porte-à-faux avec la Chambre des représentants car les députés républicains, dans leur propre version, ont bel et bien supprimé cet impôt minimal pour les sociétés et entendent bien que ce principe ne figure pas dans le texte définitif.

"On a toujours le sentiment que la réforme fiscale se fera, avec un taux d'impôt sur les sociétés de 20%, ce qui fera beaucoup de bien aux bénéficiaires", a toutefois dit Lindsey Bell, stratège investissement de CFRA Research.

L'indice Dow Jones a perdu 109,41 points (0,45%) à 24.180,64 points. Le S&P-500 a cédé 9,87 points (0,37%) à 2.629,57 points. Le Nasdaq Composite a laissé 13,15 points, soit 0,19%, à 6.762,21 points.

Cela fait trois séances d'affilée que le S&P-500 fléchit, une série inédite depuis le début août.

Deux indicateurs ont été publiés dans la journée, sans laisser trop de traces sur le marché. Il est vrai qu'il y a plus important à venir de ce point de vue, en l'espèce la statistique de l'emploi de novembre publiée vendredi. Elle sera précédée par l'enquête ADP de l'emploi dans le secteur privé mercredi et par la statistique hebdomadaire des inscriptions au chômage le lendemain.

La croissance du secteur tertiaire aux Etats-Unis a accusé un ralentissement plus net que prévu en novembre, suivant les résultats de l'enquête mensuelle de l'Institute for Supply Management (ISM) auprès des directeurs d'achats.

Le déficit commercial des Etats-Unis s'est creusé plus que prévu au mois d'octobre, atteignant son plus haut niveau depuis neuf mois, la hausse des prix du pétrole ayant alourdi la facture des importations.

Sur le front des entreprises, Walt Disney Co semble bien parti pour acquérir des actifs de Twenty First Century Fox dans les médias même si son rival Comcast reste en course, ont rapporté mardi deux sources au fait du dossier.

Ca n'a pas plus au marché et Disney a cédé 2,72%, tandis que Fox a laissé 0,3% et que Comcast a reculé de 2%.

Le constructeur de résidences de luxe Toll Brothers a chuté de 7,4%, en raison d'un chiffre d'affaires et d'un bénéfice en deçà des attentes au quatrième trimestre.

Un marché de l'emploi dynamique soutient la demande immobilière mais les constructeurs ne peuvent en tirer complètement avantage en raison de pressions exercées sur leurs coûts, qu'elles proviennent des salaires et des charges sociales ou des matières premières.

Dans le même compartiment, PulteGroup, Meritage Homes, Lennar et CalAtlantic ont perdu de 1,5% à 4,2%.

L'indice PHLX de l'immobilier a reculé de 1,5%.

A l'inverse McDonald's a pris 1,4%, le leader mondial de la restauration rapide ayant profité d'un relèvement de la recommandation de Jefferies, passé de "conserver" à "acheter".

Ilyas A.

### Cotation hebdomadaire des billets de banque du 21 Novembre 2017

BILLETS DE BANQUE		ACHAT	VENTE
US DOLLAR	1 USD	115.0359	115.0509
EURO	1 EUR	134.9141	134.9547
POUND STERLING	1 GBP	152.5877	152.6481
JAPAN YEN	100 JPY	102.1633	102.1948
YUAN HONG KONG	1 CNH	17.3096	17.3149
SWISS FRANC	100 CHF	11576.5221	11582.6941
CANADIAN DOLLAR	1 CAD	89.7596	89.7853
DANISH KRONE	100 DKK	1813.3023	1813.8247
SWEDISH KRONA	100 SEK	1351.0429	1351.6953
NORWEGIAN KRONE	100 NOK	1381.9620	1382.3913
ARAB EMIRAT DIRHAM	1 AED	13.3193	31.3243
SAUDI RIYAL	1 SAR	30.6730	30.6786
KUWAIT DINAR	1 KWD	380.6615	380.8371
TUNISIAN DINAR	1 TND	46.2106	46.6750
MAROCCAN DIRHAM	1 MAD	12.1342	12.2088

### Séance de cotation des valeurs mobilières du 20 Novembre 2017

	Alliance Assurance	420,00	Capitalisation boursière
	EGH El Aurassi	515,00	
Séance de cotation des valeurs du Trésor Rendement maximum 4,79 Rendement minimum 0,00	Saidal	660,00	Indice boursier théorique
	NCA-Rouiba	285,00	1 209,918



## BÉNIN

## Un sommet sur les enjeux alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest

Le Bénin accueille du 4 au 8 décembre 2017 la Semaine du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. Il s'agit d'un rendez-vous annuel pour parler des enjeux alimentaires qui réunit tous les acteurs de l'agriculture et de l'alimentation, à savoir gouvernements, institutions, ONG, associations de producteurs et d'éleveurs. La saison agricole a été globalement correcte en Afrique de l'Ouest. La production de céréales et de tubercules a même augmenté. Pourtant, il y a plus de 5 millions de personnes qui ne peuvent pas se nourrir. " Il y a trente ans, on regardait le niveau de la production et puis, si les gens ne produisaient pas, ils ne mangeaient pas. L'immense majorité des gens produisait ce qu'ils mangeaient ou bien une grande partie de ce qu'ils mangeaient. Aujourd'hui, l'immense majorité des gens doit acheter sur le marché. Ce qui est le déterminant de la faim, c'est la capacité à acheter sa nourriture ", souligne Laurent Bossart, directeur du secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest à l'OCDE.

### LE TERRORISME ACCENTUE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La situation est aussi liée, en grande partie, à l'insécurité générée par le terrorisme. Le nord-est du Nigeria pourrait connaître la famine. 500 000 personnes sont en état d'urgence alimentaire à cause de Boko Haram, comme l'explique Laurent Bossart, directeur du secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest de l'OCDE. " Boko Haram, non seulement perturbe le fonctionnement de l'économie locale, qui est une économie essentiellement agropastorale ; il détruit les marchés, il détruit les barques des pêcheurs. Mais Boko Haram confisque aussi les productions de poivron rouge, de poisson, de bétail et d'autres, et les vend ", développe-t-il. Mais d'autres zones sont concernées, comme l'explique Baoua Issoufou, expert au Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS). " Actuellement, il y a la région du lac Tchad, au nord du Mali, mais il y a aussi une zone dont on ne parle pas et qui est celle de la boucle du Liptako-Gourma, une zone frontalière entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso. Si des mesures adéquates ne sont pas prises pour sécuriser ces zones, on peut s'attendre à une dégradation de la situation alimentaire, tel que cela a été projeté, au cours de la prochaine période de soudure ", alerte Baoua Issoufou.

### DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE ALIMENTAIRE

L'agriculture peut offrir des millions d'emplois pour les jeunes. A condition de la transformer. C'est l'avis de Djibo Bagna, président du conseil d'administration du réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest. " Si l'agriculture n'est pas attrayante, les jeunes ne vont pas faire de l'agriculture. Ce n'est pas comme leurs aînés qui se laçaient même si l'agriculture n'était pas attrayante, analyse-t-il. Aujourd'hui, ils ont besoin d'autre chose, que les politiques ne donnent pas. "

## CONFLITS

# 15.000 Africains déplacés chaque jour dans leur propre pays

**Quelque 2,7 millions de personnes vivant sur le continent africain ont été déplacées essentiellement par des conflits à l'intérieur de leur pays de janvier à fin juin, soit 15.000 Africains chaque jour, selon un rapport d'ONG publié mercredi.**



" Ces personnes ont dû fuir leur foyer pour échapper aux conflits, à la violence et aux catastrophes, et ce, sans jamais franchir de frontière internationale", indique ce rapport de l'Observatoire des situations de déplacement interne (Internal Displacement Monitoring Centre, IDMC), qui dépend du Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC).

Les conflits ont été responsables de 75% des nouveaux

déplacements observés en Afrique durant le premier semestre de 2017, selon les statistiques du rapport.

La République démocratique du Congo (RDC), le Nigeria et le Soudan du Sud figurent régulièrement parmi les cinq pays les plus touchés par ce phénomène. Globalement, l'Afrique de l'Est, où les déplacements résultent souvent de conflits persistants, comme ceux qui affectent la Somalie, le Soudan

et le Soudan du Sud, est la région "qui paie le plus lourd tribut", note l'IDMC.

Au premier semestre, 997.000 nouveaux déplacements liés aux conflits ont ainsi été enregistrés en République démocratique du Congo (RDC), un nombre supérieur à celui observé pour l'ensemble de 2016, et 206.000 autres ont été recensés en Centrafrique, soit quatre fois plus que l'année dernière.

## RDC

## Ouverture de deux nouveaux sites pour les réfugiés

Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a annoncé mardi l'ouverture de deux nouveaux sites pour les réfugiés en République démocratique du Congo, pays qui en accueille plus d'un demi-million.

Les nouveaux sites se trouvent à proximité de la ville de Baraka, dans la province du Sud-Kivu (est), et de Dungu, dans la province de Haut-Uélé (nord-est), a indiqué le HCR dans un communiqué.

" Environ 90.000 civils originaires du Burundi, de la République centrafricaine et du Soudan du Sud ont fui vers la RDC au cours des douze derniers mois, portant à plus d'un demi-million le nombre total de réfugiés dans le pays", a-t-il ajouté.

" La majorité de réfugiés vivent dans des zones rurales près des frontières de la

RDC", grand pays d'Afrique avec un arc de neuf frontières, selon le HCR.

La semaine dernière, des réfugiés burundais ont été transférés au site de Mulungwe (Sud-Kivu) qui pourra accueillir dans une première phase 5.000 réfugiés.

" Ce site était en préparation depuis trois mois afin de transférer les réfugiés burundais qui continuent d'affluer vers la RDC, étant donné que le camp de Lusenda est saturé", a expliqué à l'AFP Berthe Zinga, responsable de la commission nationale des réfugiés de la RDC.

Dans ce village, "les réfugiés partagent des écoles et des postes de santé avec la communauté locale", a ajouté HCR. "Les autorités congolaises ont alloué des terres aux réfugiés pour leur permettre de pratiquer l'agriculture et le HCR va aider à assu-

" Cette situation tragique, qui, de toute évidence, ne cesse d'empirer, nécessite une nouvelle approche allant au-delà de l'action humanitaire pour s'attaquer aux causes et aux répercussions à long terme des déplacements internes", a déclaré la directrice de l'IDMC, Alexandra Bilak, citée dans le communiqué.

" Pour inverser la tendance, nous devons mettre l'accent sur la prévention et la réduction des risques de nouveaux déplacements. Cela passe uniquement par l'adoption de mesures immédiates axées sur la prévention des conflits et la consolidation de la paix ainsi que sur le développement économique et politique en général", explique-t-elle.

L'ONG estime que la même approche doit être développée pour les déplacements liés aux catastrophes, avec la mise en place de mesures de réduction des risques qui "contribuent à limiter les répercussions des désastres, le nombre de personnes déplacées et le temps qu'il leur faut pour reconstruire leur vie".

rer leur autonomie". Le site de Kaka dans le nord-est, avec une capacité d'accueil de 43.000 personnes abritera des réfugiés du Soudan du Sud. "Pour des raisons sécuritaires, les réfugiés Sud-soudanais qui vivaient trop près de la frontière de leur pays vont être délocalisés à Kaka", a précisé Mme Zinga. Le HCR souligne cependant que "le manque de financement entrave gravement" son programme.

En plus des 526.543 réfugiés qui vivent en RDC, quelques 4,1 millions de Congolais ont été déplacés à l'intérieur du pays - plus que dans n'importe quel pays africain.

Le HCR a demandé 236,2 millions de dollars américains pour ses activités en RDC, et affirme n'avoir reçu à ce jour que moins d'un quart de ce montant.

## BURUNDI

## Constat d'impuissance de Mkapa à 2 jours de la fin du dialogue

Le facilitateur Benjamin Mkapa était parti pour Dar es-Salaam après avoir lancé officiellement le 4e round du dialogue interburundais pour une sortie de la crise née de la décision du président Pierre Nkurunziza, qu'il a obtenu en juillet 2015.

Il avait alors laissé le soin à ses collaborateurs de mener à bon port ce dialogue. Il est revenu à Arusha, dans le nord de la Tanzanie, qui abrite ces discussions durant le week-end, pour se rendre compte qu'elles étaient totalement bloquées. Un véritable constat d'impuissance.

Le facilitateur a réuni tout ce beau monde dans une même salle mardi 5 décembre, pour la première fois depuis le lancement des travaux, pour leur dire combien ils l'avaient "déçu".

Depuis une dizaine de jours, les deux parties ont bien planché sur les huit points de l'ordre du jour sélectionnés par son équipe, puis ils ont échangé leurs documents comme prévu. Mais impossible d'aller plus loin. Selon Benjamin Mkapa, ils devaient ensuite se mettre ensemble et sélectionner les points de convergence, avant de commencer à discuter de ceux

qui les divisent. Mais voilà, la délégation du gouvernement burundais, le parti au pouvoir et tous leurs alliés, ont catégoriquement refusé de s'engager dans ce qu'ils considèrent comme des négociations avec l'opposition interne, présente à Arusha. Ils s'en sont tenus à leur ligne de conduite : non aux négociations, rapatriement de ce dialogue et le droit pour le gouvernement de réviser la Constitution dans Burundi où "tout va bien".

Le facilitateur dans la crise s'est donc finalement rendu à l'évidence : pas de texte com-

mun possible. Benjamin Mkapa ne parle plus de négociation d'un accord qui sera signé devant les chefs d'Etat de la région vendredi 8 décembre. Il rencontre désormais les leaders de chaque camp en aparté, avant de sortir bientôt une déclaration sur ce round de discussions. Quelles seront ses conclusions ? L'opposition burundaise espérait de véritables négociations, elle se dit déçue par une équipe de la facilitation qualifiée de faible, à qui elle attribue ce qui ressemble de plus en plus à un échec à ses yeux.

CARREFOUR-FNAC DARTY

# Alliance pour l'achat d'électroménager et d'électronique

**F**nac Darty et Carrefour ont annoncé mardi qu'ils allaient mutualiser leurs achats de produits électroménagers et électroniques en France, nouvelle illustration de la politique d'alliance entre distributeurs, destinée à lutter face aux géants de l'e-commerce. "Carrefour et Fnac Darty annoncent la signature d'un accord de partenariat portant sur une coopération à l'achat sur les produits électroménagers et électroniques grand public en France", affirment les deux entités dans un communiqué commun. Cet accord touche plusieurs gammes d'objets, du grille-pain à la machine à laver, de l'appareil-photo à la télévision, en passant par l'informatique. Tous les produits de ces secteurs qui passaient par la centrale d'achats de Carrefour, y compris ceux vendus par sa filiale, le site RueduCommerce, sont concernés, a-t-on appris de source proche du dossier. Les produits culturels ne font en revanche pas partie de l'accord, précise-t-on de même source. "Cette coopération devrait être effective pour les négociations fournisseurs de 2018", poursuit le communiqué, en précisant toutefois que Carrefour et Fnac Darty "maintiendront leurs politiques commerciales propres". Ce partenariat "sera soumis à l'infor-



mation préalable de l'Autorité de la concurrence", qui a deux mois pour statuer, ajoute encore le document.

**PRIME À LA TAILLE**

Interrogé sur le sujet lundi soir, lors de la présentation du plan stratégique de son groupe, Enrique Martinez, le nouveau directeur général de Fnac Darty, avait confirmé que des discussions étaient en cours, avec une conclusion attendue de façon "relativement rapide". Il a en fait été signé dans la nuit de lundi à mardi, a-t-on précisé de source proche du dossier. "Ce n'est pas vraiment surprenant, compte tenu du parcours d'Alexandre Bompard (parti de la Fnac Darty l'été dernier pour diriger Carrefour, ndr),

mais également du fait que la prime à la taille est importante quand on achète à des industriels", explique à l'AFP Olivier Salomon, directeur au sein du cabinet de conseil AlixPartners, spécialiste de la distribution. Cette annonce intervient dans un contexte où les accords de coopération entre grands distributeurs dans le domaine des achats, mais aussi du e-commerce ou de la logistique, se sont multipliés, provoquant parfois l'inquiétude des partenaires sociaux et des fournisseurs. Pour Matthias Berhaya-Lazarus, président du groupe Bonial et expert du monde de la distribution, cet accord est dans l'air du temps. "Les alliances faites dans l'alimentaire depuis un peu plus de deux ans sont plutôt réussies", relève t-

il. En 2016, les quatre centrales d'achat françaises concentraient ainsi 92,2% des ventes en valeur (et 88,5% en volume) des produits de grande consommation et frais libre-service, selon un rapport de Kantar WorldPanel.

**POUVOIR DE NÉGOCIATION**

Dans le non-alimentaire, des rapprochements ont déjà été opérés fin 2016, entre Auchan et Boulanger ou entre Casino et Conforama par exemple. Car mutualiser ses achats signifie acheter plus de volumes, donc bénéficier de prix plus intéressants: "mieux acheter permet de mieux vendre", résume le président de Bonial. C'est d'autant plus capital que, comme dans l'alimentaire, les fournisseurs des distributeurs sont souvent de grands groupes internationaux face à qui il "vaut mieux peser lourd". Arriver à plusieurs plutôt qu'à un seul permet de mieux négocier, explique M. Berhaya-Lazarus. Pourquoi alors limiter cet accord au périmètre français quand les deux groupes concernés opèrent à l'international? "L'accord porte sur des catégories de produits assez complexes, où les enjeux de nouveaux et de niveaux de prix sont différents du secteur alimentaire", explique M. Salomon.

ATRIUM INNOVATIONS

# Pour 2,3 mrd USD, Nestlé va acquérir le canadien

**L**e groupe Nestlé étoffe son portefeuille de produits de santé grand public avec l'acquisition du canadien Atrium Innovations pour un montant de 2,3 mrd USD en espèces. Selon un communiqué diffusé dans la soirée de mardi, les ventes de la société québécoise devraient avoisiner les 700 mio USD en 2017. La direction du géant alimentaire s'attend à une contribution immédiate d'Atrium à la croissance et aux résultats du groupe. La finalisation de la transaction est attendue pour le 1er trimestre 2018, sous réserve des approbations réglementaires. Après la clôture, Atrium sera intégré dans l'unité Nestlé Health Science et restera gérée par l'équipe de direction actuelle, sous la houlette de son président et CEO Peter Luther, précise le communiqué. "Le portefeuille d'Atrium agrandira notre gamme de produits avec des solutions à valeur ajoutée telles que les probiotiques, la nutrition à base de protéines végétales, les substituts de repas et une vaste gamme de multi-vitamines", s'est réjoui Greg Behar, directeur général (CEO) de Nestlé Health Science, cité dans le communiqué.

**CONTRIBUTION IMMÉDIATE**

En téléconférence, le patron de l'unité Health Science a parlé d'une "correspondance parfaite sur le plan stratégique" entre les deux entreprises. Interrogé sur la rentabilité de la société canadienne par rapport à celle de la multinationale veveysane, M. Behar n'a pas voulu fournir de détails, mais a assuré que "l'opération se traduira immédiatement par un effet positif sur le chiffre d'affaires et les bénéfices de Nestlé". Le responsable ne s'attend ni à des coûts trop importants ni à des problèmes liés à l'intégration. Au contraire, Nestlé devrait, selon lui, profiter de synergies et être en mesure d'accélérer sa croissance sans charges supplémentaires. Achetée fin 2013 pour un peu plus de 1 mrd USD par la société de capital-investissement britannique Permira, l'entreprise canadienne, qui compte aujourd'hui quelque 1400 collaborateurs, se veut "un leader mondial des produits de santé nutritionnelle". "Les marques établies d'Atrium se positionnent dans des catégories attrayantes et ont le potentiel de générer une

croissance forte et continue au sein de Nestlé par le développement des catégories, des canaux de distribution et des géographies", a ajouté M. Behar.

**FORTE PRÉSENCE AUX ETATS-UNIS**

Atrium s'appuie notamment sur sa marque phare Garden of Life, numéro un sur le segment des compléments naturels aux Etats-Unis. Vendue dans plus de 14'000 magasins américains de produits de santé, elle est également distribuée en ligne. Parmi les autres marques du portefeuille figurent Pure Encapsulations, Wobenzym, Douglas Laboratories, Genestra Brands, Orthica, AOV, Minami, Klean Athlete, Pharmax et Trophic. La société québécoise réalise près de 80% de ses ventes au pays de l'oncle Sam, mais est également présente au Canada, en Allemagne, en Russie ou encore en République tchèque, a signalé M. Behar. Il a également indiqué qu'Atrium a connu une croissance à un chiffre au cours des trois derniers exercices, et a dit s'attendre à ce que cela continue d'être le cas à l'avenir.

AVEC MEDIASET SUR LES CONTENUS

# Telecom Italia prêt à passer un nouvel accord

**L**e conseil d'administration de Telecom Italia, dont le principal actionnaire est Vivendi, a autorisé mardi l'opérateur à poursuivre les négociations pour conclure un nouvel accord avec Mediaset pour l'acquisition de contenus. Un des principaux éléments du plan stratégique 2018-2020 de Telecom Italia (Tim) est de proposer une offre convergente incluant des contenus vidéo à l'intérieur de ses propres offres

pour le fixe et le mobile. Cet accord avec Mediaset pourra permettre, à partir de 2018, de mettre à disposition des clients de Tim des contenus, des films, des séries ou encore des informations sportives. Il doit substituer celui actuellement en cours. Telecom a précisé qu'il négociait des accords similaires avec d'autres acteurs du marché. Cette annonce survient alors que les spéculations se multiplient sur un possible accord prochain

entre Mediaset et Vivendi, le principal actionnaire de Telecom Italia, pour mettre fin au contentieux autour de Premium. Les deux groupes sont à couteaux tirés depuis que le groupe français a décidé en juillet 2016 de revenir sur un accord qui prévoyait le rachat de 100% du bouquet payant Premium par Vivendi et un échange de participations à hauteur de 3,5% entre les deux sociétés. Alors que la tension était déjà vive, Vivendi

est monté fin 2016 à 28,8% du capital de Mediaset lors d'un raid éclair qualifié d'"hostile" par la famille Berlusconi. Selon la presse italienne, la transaction pourrait passer par un accord pour la fourniture par Mediaset de contenus à la co-entreprise Tim-Canal+ --contre le versement de 100 millions d'euros par un pendant six ans-- et par une compensation financière de 700 millions versée par Vivendi à Mediaset.

ALTICE

# Après l'annonce de cessions, le titre reprend des couleurs

**L**e groupe de télécoms et de médias Altice a repris des couleurs mardi, après près de trois semaines de chute de son cours, grâce à une série de cessions annoncées récemment.

Le groupe néerlandais, coté à la Bourse d'Amsterdam, a terminé la séance en progression de 7,20%, à 7,47 euros, ce qui lui a permis de terminer en hausse pour la troisième journée de suite, après avoir pris respectivement 0,44% et 4,62% vendredi et lundi.

"Quand un titre baisse ainsi, il s'agit plutôt d'une phase de spéculation, des aspects techniques de survente sur le titre", selon Frédéric Rozier, gestionnaire de portefeuille de Mirabaud France.

"Peut-être le marché était-il un peu dans l'excès sur la vente, il y a probablement une optique de rachat à bon compte", a-t-il estimé, concernant cette reprise.

Cette remontée des cours, qui permet à Altice de retrouver son niveau du 24 novembre, s'expliquerait par les annonces successives de cessions d'actifs en France comme à l'étranger qui "pourraient redonner de l'appétit aux investisseurs", selon une note des analystes de Bryan Garnier publiée lundi.

Le cabinet estime en effet que ces cessions, qui concernent principalement les activités en République dominicaine et des tours mobiles en France, pourraient atteindre les 6 milliards d'euros.

"Le niveau de cours actuel valorise à un niveau proche de zéro les fonds propres d'Altice en dehors des Etats-Unis", a par ailleurs rappelé la note de Bryan Garnier.

Une source proche du dossier avait confirmé à l'AFP, le 23 novembre, qu'Altice réfléchissait à la vente de son réseau de télécommunication en République dominicaine, qui pourrait être réalisée au plus tôt en 2018.

Le groupe de l'homme d'affaires Patrick Drahi a par ailleurs annoncé vendredi avoir trouvé un accord avec la société d'investissement InfraVia Capital Partners pour la reprise de deux filiales d'Altice en Suisse, Green.ch et Green Datacenter, fournisseurs d'accès internet et de services de centres de données, d'une valeur d'entreprise de 214 millions de francs suisses (183 millions d'euros).

Malmené depuis la publication de résultats trimestriels en dessous des attentes, qui a déclenché un large remaniement de la direction, le titre du groupe a évolué sur des montages russes et a perdu plus de 50% de sa valeur depuis début novembre.

Le titre est même brièvement tombé sous son prix d'introduction en Bourse au cours de la séance du 29 novembre.

## SAHARA OCCIDENTAL

## MAROC

## Nasser Zefzafi évacué à l'hôpital lors de son procès

Le leader du mouvement de contestation "Hirak" dans le nord du Maroc, Nasser Zefzafi a été transporté d'urgence à l'hôpital mardi alors qu'il comparaisait devant la justice à Casablanca, a indiqué un de ses avocats.

Nasser Zefzafi comparaisait mardi matin avec 53 co-accusés devant la Cour d'appel de Casablanca quand il a dit "ressentir un malaise", a expliqué son avocat, Abdessadek El Bouchtaoui, cité par l'AFP.

Depuis mai, les autorités marocaines ont arrêté "des centaines de manifestants", dont des mineurs, pendant les manifestations et "au moins 410 sont actuellement détenus", selon Amnesty International qui demande la libération de ces "prisonniers de conscience".

"Les autorités marocaines doivent libérer immédiatement et sans condition Nasser Zefzafi, le leader du mouvement de protestation, ainsi que le journaliste Hamid El Mahdaoui et tous les autres détenus dans le cadre des manifestations du Rif et pour avoir exercé pacifiquement leurs droits humains", a déclaré l'organisation des droits de l'Homme dans un communiqué.

L'ONG souligne que la répression contre ceux qui ont manifesté pacifiquement ou qui ont couvert des manifestations en ligne ces derniers mois a été "implacable", déplorant le maintien du leader du mouvement de protestation, Nasser Zefzafi, en isolement pendant 176 jours.

Le journaliste Hamid El Mahdaoui a subi le même isolement pendant plusieurs semaines.

La directrice de la recherche en Afrique du Nord à Amnesty, Heba Morayef, a relevé que le tribunal de Casablanca a refusé la libération sous caution de 50 des 54 accusés dans les procès du Rif.

Elle souligne que Nasser Zefzafi et cinquante-trois autres personnes détenus dans le cadre du mouvement de protestation du Rif marocain, sont jugés actuellement pour des accusations "incompatibles" avec les obligations du Maroc en matière de droits de l'Homme.

"Les personnes accusées d'infractions à la sécurité de l'Etat pourraient, si elles étaient condamnées, faire face à 20 ans de prison. Certaines sont même accusées de tentative de meurtre et risquent d'être condamnées à perpétuité", a averti Heba Morayef.

Le "Hirak" né en octobre 2016 dans le nord du royaume après qu'un poissonnier, Mohcine Fikri, ait été tué broyé par un camion à ordures alors qu'il essayait de récupérer son poisson confisqué par la police.

**Le chef de la diplomatie sahraouie, Mohamed Salem Ould Salek a affirmé que le sommet UA-UE tenu à Abidjan (Côte d'Ivoire) a démontré que la coexistence entre la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et le Maroc était "inéluçtable", soulignant que l'Union européenne doit se conformer à la légalité internationale et convaincre l'occupant marocain de la nécessité de respecter ses frontières reconnues à l'échelle internationale et mettre fin à l'occupation du Sahara occidental.**



frontières reconnues à l'échelle internationale et de mettre fin à l'occupation du Sahara occidental, de même qu'elle doit se conformer à la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) sur l'interdiction de conclure des accords avec le Maroc incluant les territoires sahraouis occupés pour le pillage des ressources du peuple sahraoui. L'UE doit "amener le Maroc à mettre fin à son occupation des territoires sahraouis et permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination", a estimé M. Ould Salek, appelant l'UE "à ne pas rester impassible devant les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et les graves violations perpétrées par le Maroc à l'encontre du peuple sahraoui". Le chef de la diplomatie sahraouie a affirmé que "le président français Emmanuel Macron appartient à la généra-

tion de Français pétris des principes de la République et non à celle souffrant du complexe du colonisateur", estimant qu'aux yeux des dirigeants sahraouis, il reste le premier président français capable de contribuer à l'arrêt des agressions répétées contre le peuple sahraoui".

### LE SOMMET D'ABIDJAN A PROUVÉ QUE LA RASD EST UNE RÉALITÉ INDÉNIABLE

Le sommet d'Abidjan UA-UE a donné la preuve que la RASD était une réalité indéniable. "Le Maroc et la France se sont rendus compte que la RASD, membre fondateur de l'UA, ne peut être ignorée ou écartée, car c'est un pays africain authentique. "La RASD a pris part, en effet, à la 5e session du sommet UA-UE, en dépit des manoeuvres des lobbies et des fortes pressions exer-

cées sur le pays hôte", a-t-il soutenu, rappelant que "le sommet n'aurait pu en aucun cas se tenir sans la RASD, c'est la volonté du peuple et la décision de l'UA". M. Ould Salek a rappelé que lors des travaux du sommet "le président Brahim Ghali s'est assis face à face avec Mohamed VI, Emmanuel Macron et Mariano Rajoy (Premier ministre espagnol) dans la même salle et à la même table pour examiner le même ordre du jour avec les chefs d'Etat et de gouvernement africains et européens et pour adopter les décisions et les recommandations qui portent sur les relations entre les deux continents et les questions de développement, de la jeunesse, de l'émigration, de la sécurité et de la paix". Il a affirmé que "l'Afrique a triomphé et prouvé que l'UA n'admet d'autres principes que celui des relations équilibrées et des intérêts communs".

Le ministre sahraoui des Affaires étrangères a, en outre, souligné que le Sommet d'Abidjan se veut une victoire pour l'Union européenne (UE) qui n'a pas tenu compte de la position française en faveur de l'occupation.

Les délégations de la majorité des pays de l'UE se sont réjouis de la présence de la délégation sahraouie, a-t-il dit.

Le Sommet historique d'Abidjan, a souligné le ministre sahraoui, doit constituer ce pont qui consacre les efforts européens, collectifs et individuels, en faveur de la décolonisation du Sahara occidental.

## TUNISIE

## Une harissa traditionnelle donne des ailes à des agricultrices

Quand Najoua Dhiflaoui prépare la harissa traditionnelle, ce n'est plus seulement pour le plaisir de sa famille: avec plus de 150 autres agricultrices tunisiennes, elle exporte désormais son savoir-faire ancestral pour atteindre une autonomie financière. En 2013, un groupe d'agricultrices de Menzel Mhiri, près de Kairouan, dans le centre rural et défavorisé de la Tunisie, lance une petite coopérative nommée Tahadi, qui signifie "défi" en arabe. Najoua et les autres ont fait du "porte-à-porte pour convaincre des agricultrices d'unir leur savoir-faire et vendre ensemble leurs produits", explique la dynamique quadragénaire. Grâce à un projet de soutien aux produits du terroir, ces femmes ont reçu des formations techniques, sanitaires et commerciales et préparent une harissa traditionnelle, un condiment tunisien dont la recette se perpétue "de mère en fille". La harissa est cuisinée à partir de piments séchés au soleil, d'épices fraîchement préparées et d'huile d'olive qui la conserve et en atténue le piquant. On la trouve quasiment dans toutes les assiettes de restaurateurs en Tunisie et elle est exportée par ailleurs dans une vingtaine de pays au total.

### PETITE GAZELLE

Depuis 2015, les agricultrices commercialisent leur harissa sous la marque Errim, un mot désignant en arabe une petite gazelle, symbole de beauté féminine. "C'est une manière de représenter la femme tunisienne,

laborieuse, authentique et fière", sourit Najoua Dhiflaoui, dont le front perle de sueur sous l'effet de la chaleur. Tahadi, qui compte 164 employées, est une des premières sociétés tunisiennes à faire travailler exclusivement des femmes rurales, selon un système de roulement: elles sont adhérentes et viennent à tour de rôle selon un emploi du temps flexible. Dans un sobre laboratoire blanc où sont alignées quelques machines agroalimentaires de base, broyeur, malaxeur ou remplisseuse, elles enfilent blouse et gants pour laver et réduire en une pâte rouge les ingrédients récoltés localement. Le rôle des femmes est essentiel dans l'économie tunisienne, reconnaît Farouk Ben Salah, expert chez Pampat, le projet d'accès aux marchés des produits du terroir lancé par l'ONU, la Suisse et le gouvernement tunisien. "L'essentiel est de leur créer des occasions de travail dès que possible", ajoute-t-il. Les productrices de harissa sont payées "un peu plus que le salaire agricole, environ une quinzaine de dinars" (cinq euros) par journée de travail, selon M. Ben Salah. D'autres effectuent à domicile des tâches qui génèrent de petits revenus, en nettoyant, vidant puis séchant sur le toit de leur maison les piments nécessaires. Najoua Dhiflaoui est enthousiaste: "Ce travail permet aux femmes une certaine autonomie financière". Elles sont "confiantes" et peuvent ainsi "aller de l'avant", assure-t-elle. Depuis que la coopérative existe, les agricultrices "s'encouragent mutuellement pour imposer leur existence. Il

n'y a pas que l'institutrice, le médecin, elles aussi peuvent travailler et sentir qu'elles ont une place dans la société."

### PLUS DE 'LIBERTÉ'

En Tunisie, les femmes des zones rurales sont particulièrement touchées par les discriminations de genre et la précarité. Si au niveau national le taux de chômage des femmes est de 22,5%, il dépasse les 35% pour les gouvernorats ruraux, selon un rapport de l'Institut national de la statistique (INS) en 2015. Najoua Dhiflaoui ajoute que beaucoup de femmes employées chez Tahadi travaillaient auparavant dans les champs dans des "conditions pénibles" ou "attendaient que leurs maris ramènent de l'argent". Cet emploi leur procure plus de "liberté" et "d'épanouissement". "Il y a une grande différence entre une femme qui a un salaire mensuel et une femme qui attend l'argent de son mari", approuve Chelbia Dhiflaoui, sa cousine qui travaille aussi chez Tahadi. "Elle se sent responsable, elle a une ambition à atteindre, elle travaille pour améliorer ses conditions de vie". Selon Farouk Ben Salah, le projet Pampat pourrait aider Tahadi à diversifier sa production, afin de fournir davantage d'emplois à des femmes rurales. Et la harissa Errim commence déjà à se faire un nom: on la trouve en Tunisie dans les épiceries fines mais aussi en Suisse ou en Allemagne. Des commandes ont en outre été expédiées vers la France et l'Italie, et des discussions ont été engagées pour exporter vers le Canada.





BREXIT

# Tension entre les Unionistes et le gouvernement de May

**Pointé du doigt pour avoir fait capoter un accord sur le Brexit, le parti unioniste nord-irlandais DUP a répliqué mardi en accusant le gouvernement de la première ministre britannique Theresa May de l'avoir tenu dans l'ignorance des dernières tractations.**



"Nous n'avons vu aucun texte (d'accord) malgré nos demandes depuis cinq semaines", a affirmé sa cheffe Arlene Foster sur la télévision publique irlandaise RTE. Cet accord, qui semblait imminent lundi, prévoyait un rapprochement des réglementations de la province britannique d'Irlande du Nord avec celles de sa voisine la République d'Irlande après le Brexit, afin d'éviter la réintroduction d'une frontière physique pour contrôler les mouvements des biens et des personnes, selon des fuites dans les médias. Cette frontière avait disparu après l'Accord de paix de 1998 qui avait mis fin à 30 ans d'affrontements sanglants entre nationalistes et unionistes nord-irlandais.

"Dès que nous avons vu le texte, nous avons bien sûr compris que ce n'était pas acceptable", a dit Mme Foster, soulignant que jamais son parti n'approuverait "une situation où l'Irlande du Nord serait différente du reste du Royaume-Uni". Or Theresa May, dont le Parti conservateur a hérité d'une

majorité parlementaire très fragile aux législatives du mois de juin, ne peut se passer du soutien du DUP, qu'elle a déjà monnayé contre un milliard de livres d'investissements en Irlande du Nord.

"Il y a des risques que le DUP retire son soutien et les conservateurs ne peuvent se le permettre au vu des derniers sondages", estime Jon Tonge, professeur de sciences politiques à l'université de Liverpool.

## 'PEUT-ÊTRE DEMAIN, PEUT-ÊTRE APRÈS-DEMAIN'

Les deux dirigeantes devaient se parler mardi en début de soirée afin que Theresa May puisse se rendre à Bruxelles avec une nouvelle proposition. Le temps presse avant le sommet européen des 14 et 15 décembre qui doit décider de passer ou non à la seconde phase des négociations, sur la future relation commer-

cialle entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. "Je rencontrerai la Première ministre (britannique) cette semaine, peut-être demain, peut-être après-demain, pas vendredi ou samedi car je ne serai pas là, peut-être dimanche", a déclaré mardi le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker, qui s'était montré optimiste la veille affirmant qu'un accord lui semblait encore possible "dans le courant de la semaine". Le ministre des Finances de Mme May, Philip Hammond, a aussi tenté d'insuffler de l'optimisme, se disant "très confiant" en arrivant à Bruxelles mardi pour une réunion des ministres des Finances de l'UE.

Le ministre britannique chargé du Brexit, David Davis, a assuré devant les députés britanniques que "des progrès ont été faits" et que "nous sommes maintenant proches de conclure la première phase des négocia-

tions et de commencer à parler des futurs accords commerciaux". "Nous voulons nous assurer qu'il n'y aura pas de frontière physique entre l'Irlande et l'Irlande du nord", a-t-il ajouté. Mais "nous devons respecter l'intégrité du Royaume-Uni", a-t-il déclaré dans le même temps, sans préciser comment Londres, qui veut quitter le marché unique européen et l'union douanière, compte concilier les deux.

Le revers essuyé lundi par Theresa May a provoqué la colère de l'opposition travailliste, qui l'a qualifiée de "honte" par la voix de son référent en matière de Brexit, Keir Starmer. Ce dernier a également dénoncé les "dangereuses lignes rouges" du gouvernement sur le marché unique. L'ambassadeur irlandais à Londres, Adrian O'Neill, a estimé que la question serait réglée si le Royaume-Uni décidait de rester dans l'union douanière, et mis en garde contre "le temps qui file" pour tomber d'accord, alors que la sortie du Royaume-Uni de l'UE est programmée le 29 mars 2019.

La question de la frontière irlandaise est l'un des trois domaines, avec la facture du divorce et le statut des citoyens de l'UE, dans lequel des "progrès suffisants" sont attendus avant d'ouvrir une seconde phase des négociations portant sur les futures relations commerciales qu'il tarde à Londres de démarrer. Parmi les points d'achoppements reste aussi le rôle que jouera la Cour de justice de l'UE pour garantir les droits des citoyens européens sur le sol britannique après le Brexit.

kam A

## PRÉSIDENTIELLE AU HONDURAS L'opposition appelée à vérifier 30% des bulletins

Les autorités électorales du Honduras ont appelé mardi l'opposition à vérifier près de 30% des bulletins de l'élection présidentielle du 26 novembre après des soupçons de fraude, espérant ainsi calmer la colère de la population face à la probable réélection du président de droite Juan Orlando Hernandez. Le Tribunal suprême électoral (TSE) a fait cette annonce alors que l'état d'urgence a été décrété dans ce pays d'Amérique centrale, secoué par des manifestations violentes ayant fait au moins trois morts. Dans la capitale Tegucigalpa comme ailleurs dans le pays, des milliers d'habitants continuent de défier le couvre-feu pour ériger des barricades et frapper dans des casseroles. Donné en tête dans les premiers résultats partiels avant d'être doublé par le président sortant, l'opposant de gauche Salvador Nasralla, de l'Alliance de l'opposition contre la dictature, a accusé le TSE d'avoir falsifié environ 5.100 procès-verbaux pour inverser la tendance. "Nous invitons l'Alliance (à présenter) les copies certifiées dont elle dispose, pour que nous les vérifions", a répondu mardi le président du TSE, David Matamoros. "Nous voulons qu'il ne reste aucun doute sur ce qui va être vérifié, comment cela va être vérifié, il y aura des observateurs nationaux et internationaux, ainsi que des médias de communication", a-t-il ajouté. Officiellement et malgré le dépeuplement de 99,98% des bulletins, le TSE se refuse à déclarer un vainqueur tant que les recours n'ont pas été étudiés, mais publie des chiffres clairement favorables à Juan Orlando Hernandez, 49 ans, crédité de 42,98% des suffrages, contre 41,39% pour Salvador Nasralla, animateur de télévision de 64 ans et novice en politique. Ce dernier a affirmé lundi à l'AFP qu'il ne pourrait "jamais accepter" ces résultats "ni officiels ni définitifs". Les observateurs internationaux semblent se ranger, à demi-mot, de son côté. L'eurodéputée portugaise Marisa Matias, coordinatrice de la mission de l'Union européenne, a appelé le TSE à la prudence: "Si vous plaît, ne proclamez pas de vainqueur, le processus n'est pas terminé". L'Organisation des Etats américains (OEA) est allée plus loin encore: "La marge étroite des résultats, ainsi que les irrégularités, les erreurs et les problèmes systémiques qui ont entouré cette élection ne permettent pas à cette mission d'avoir des certitudes sur les résultats", a déclaré l'ex-président bolivien Jorge Quiroga, chef de la mission de l'OEA.

### CHAOS ET VIOLENCE

Dans les rues du Honduras, le couvre-feu - décrété pour 10 jours vendredi après des manifestations et des pillages de commerces - a généré un chaos automobile et forcé les habitants à faire la queue devant les magasins pour s'approvisionner avant qu'ils ferment. Selon le journal local El Heraldo, plus de 1.300 personnes ont déjà été arrêtées pour ne pas l'avoir respecté. Mais l'état d'urgence n'empêche pas la violence, dans ce pays pauvre miné par les gangs criminels: dimanche soir dans le département d'Olancho (est), quand deux policiers ont abordé deux habitants circulant en voiture malgré l'interdiction, ces derniers les ont abattus, a rapporté la police. Et au moins une jeune femme a été tuée au cours des manifestations d'opposants. Lundi soir, des centaines de membres des "Cobras", les unités de la police anti émeute, soutenus par d'autres policiers, sont sortis de leurs casernes, dans le nord de Tegucigalpa, pour signifier leur refus de faire appliquer le couvre-feu et réprimer les manifestants. Des centaines d'habitants du voisinage ont accouru pour les applaudir, certains arborant des pancartes avec l'inscription "J'aime la police". "La vérité, c'est que nous ne voulons plus nous battre contre le peuple", a déclaré à l'AFP un des policiers, le visage recouvert d'un passe-montagne. "Ce que nous exigeons, c'est que la paix s'installe, que ce problème soit résolu et qu'il n'y ait plus de mort, plus de sang". Les autorités ont affirmé de leur côté que les policiers manifestaient en réalité pour des questions salariales. Avant même sa tenue, le scrutin était contesté, en raison de la candidature du président sortant. La Constitution interdit deux mandats consécutifs, mais M. Hernandez s'est appuyé sur une décision favorable de la Cour suprême, ses détracteurs l'accusant d'avoir pris le contrôle de cette institution. N.Z

COMME MÉDIATEUR

# Le Koweït s'engage pour régler la crise du Golfe

Le Koweït s'est engagé mardi à poursuivre ses efforts de médiation dans la crise opposant le Qatar à l'Arabie saoudite et ses alliés, lors d'un sommet des pétromonarchies du Golfe marqué par l'absence du roi saoudien. Cependant, signe des divergences autour du Qatar, les participants n'ont pas évoqué cette crise dans leur déclaration finale. Ce sommet du Conseil de coopération du Golfe (CCG) était le premier depuis la grave crise ayant vu l'Arabie saoudite -qui domine ce groupe- et trois de ses alliés rompre en juin leurs relations diplomatiques avec Doha, menaçant l'existence même de cette alliance. Fondé en 1981, le CCG est une union politique et économique qui comprend l'Arabie saoudite, Bahreïn, les Emirats arabes unis, le Koweït, le Qatar et Oman. Si l'émir du Qatar cheikh Tamim ben Hamad Al-Thani, dont le pays est au cœur du contentieux, a répondu présent lors de cet événement annuel, le roi Salmane d'Arabie saoudite a dépêché son ministre des Affaires étrangères Adel al-Jubeiri pour le représenter.

Les Emirats arabes unis et Bahreïn, alliés de Riyad, ont eux respectivement envoyé leur ministre d'Etat aux Affaires étrangères et le vice-Premier ministre. Ces trois monarchies du Golfe et l'Egypte ont brusquement rompu le 5 juin avec le Qatar, qu'ils accusent de soutenir des mouvements extrémistes et de ne pas prendre assez de distance avec l'Iran chiite, grand rival régional de l'Arabie saoudite sunnite. Ils ont également imposé un embargo contre Doha. Depuis, toutes les

tentatives pour résoudre la crise avec le Qatar -qui rejette les accusations et dénonce les sanctions économiques qui lui sont imposées- sont restées sans résultat, notamment celle du Koweït. "Nous avons été secoués les six derniers mois par des développements douloureux et négatifs (...) mais nous avons réussi à obtenir le calme", a déclaré à l'ouverture du sommet l'émir du Koweït, cheikh Sabah al-Ahmad Al-Sabah. Doutes sur l'avenir "Nous continuerons ce rôle (de médiateur) dans cette dispute", a-t-il assuré. Le Koweït et Oman n'ont pas pris part au boycott du Qatar, petit émirat riche en gaz auquel ses adversaires demandent notamment de fermer la chaîne de télévision Al-Jazeera, de bannir la confrérie des Frères musulmans, de fermer une base turque et de se distancier de l'Iran.

Lundi, les ministres des Affaires étrangères de l'Arabie saoudite et du Qatar ont participé à des réunions préparatoires, leur première rencontre à ce niveau depuis le déclenchement de la crise il y a six mois. Dans leur déclaration finale, les pays du CCG ont affirmé l'importance de préserver l'existence de ce groupe. "La tenue du sommet dans une situation délicate prouve la foi des dirigeants du CCG dans leur organisation", a déclaré à la clôture du sommet le chef de la diplomatie koweïtienne cheikh Sabah Khaled Al-Sabah, qui a souligné "l'unité" de ses membres. Mais des experts ont averti que la crise autour du Qatar pourrait conduire à la disparition du CCG. "Les

raisons de l'existence du CCG dans un contexte de crise persistante ne sont plus d'actualité", a estimé Sami Faraj, responsable du Centre koweïtien d'études stratégiques. Le CCG a approuvé une union douanière, un marché commun, une monnaie unique et une banque centrale unique, mais la plupart de ces décisions n'ont jamais été suivies d'effet. Le retard pris par les pays membres dans l'intégration de leurs économies peut également faciliter sa désintégration. Accentuant davantage ce flou sur l'avenir du CCG, les Emirats ont annoncé mardi la formation d'une nouvelle "commission conjointe de coopération" militaire et économique avec l'Arabie saoudite, indépendante de cette alliance régionale. Ce sommet intervient par ailleurs au moment où l'Arabie saoudite intensifie ses frappes sur Sanaa, la capitale du Yémen, pays où elle intervient à la tête d'une coalition militaire depuis 2015 contre les rebelles Houthis, qu'elle accuse d'être soutenus par l'Iran. Dans la déclaration finale, le CCG a "vivement condamné les rebelles houthis pour l'assassinat de l'ancien président (yémenite) Ali Abdallah Saleh" et appelé à l'unité des groupes et partis au Yémen "pour se débarrasser des milices houthis soutenues par l'Iran". Il a également "condamné toutes les actions terroristes menées par l'Iran et la poursuite de ses ingérences dans les affaires intérieures des pays arabes". Le prochain sommet du CCG doit se tenir à Oman.

Nael Z

FC BARCELONE

## L'équipe à la recherche d'un arrière central !

En plus du mauvais résultat contre le Celta Vigo, samedi, Umtili est sorti sur blessure. Sur l'action amenant le second but du Celta Vigo, le défenseur de l'équipe de France s'est arrêté net pendant sa course. Touché à la cuisse, il s'agit probablement d'une déchirure musculaire qui devrait l'éloigner des terrains pour les deux prochains mois. Mascherano étant déjà blessé et Vermaelen n'apportant aucune garantie pour l'instant, le FC Barcelone devrait être à la recherche d'un nouvel arrière central dès cet hiver. Quid du mercato d'hiver, le club catalan devra trouver un joueur de qualité que son club soit prêt à le laisser partir en janvier.

### LES OPTIONS LES PLUS PROBABLES

Yerry Mina est un défenseur de 23 ans évoluant au Brésil dans le club de Palmeiras. International colombien, il fut retenu pour participer à la Copa America aux Etats-Unis en 2016.

Inigo Martinez, né en 1991, porte le maillot de la Real Sociedad et a remporté l'Euro espoir avec l'équipe d'Espagne. Sous contrat jusqu'en 2021 avec le club basque, il atteindra les 200 matchs de Liga dès sa prochaine apparition.

Jonathan Tah, né en 1996, serait un pari sur l'avenir. Il a découvert la Bundesliga sous le maillot de Hambourg avant de rejoindre le Bayer Leverkusen, avec qui il dispute sa troisième saison.

Manuel Akanji est un international suisse de 22 ans évoluant sous les couleurs du FC Bâle. Il n'a que 5 matchs de Ligue des champions à son actif, et est double vainqueur du championnat suisse (2016, 2017).

Matthijs de Ligt, plus jeune des prétendants selon Marca (18 ans), est un joueur de l'Ajax d'Amsterdam. Il est devenu le plus jeune joueur à disputer une finale de coupe d'Europe lors de la défaite de l'Ajax face à Manchester United en finale de la ligue Europa (2017).

### MISER SUR L'AVENIR ?

La nécessité de recruter un nouvel arrière central poussera sans doute le FC Barcelone à faire un choix d'avenir. Probablement associé à Piqué le temps qu'Umtili se rétablisse, on peut penser qu'il prendra sa place pour être associé, dans le futur (dans les saisons à venir), au français, véritable leader de la défense Blaugrana, s'il donne satisfaction. A moins que le FC Barcelone ne décide d'enrôler un joueur plus expérimenté pour suppléer Umtili. Ce qui correspondrait davantage à ses objectifs en Champions League. Une chose est sûre, l'absence de l'ex-lyonnais a de quoi inquiéter le FC Barcelone pour qui tous les matchs comptent.

LIGUE DES CHAMPIONS

# La Juve et MU qualifiés pour les 8<sup>es</sup>, pas l'Atlético

**Les dernières rencontres des groupes A, B, C et D de la première phase de la Ligue des champions 2017-2018 se sont jouées ce mardi 5 décembre. Dans le groupe A, Manchester United a dominé le CSKA Moscou (2-1) et a validé sa première place, qualificative pour les huitièmes de finales.**

Les Anglais seront accompagnés du FC Bâle, qui a battu Benfica (2-0). Le CSKA Moscou, troisième, jouera la suite de la Ligue Europa. Dans le groupe B, le Bayern Munich a battu le PSG (3-1), mais ce sont bien les Parisiens qui terminent premiers devant les Allemands. Les deux équipes sont qualifiées. La troisième place du groupe revient au Celtic, qui disputera la Ligue Europa à partir de février. Dans le groupe C, l'Atlético de Madrid, finaliste en 2014 et en 2016, reste à quai. Les Matelassiers ont fait 1-1 à Londres contre Chelsea, qui termine deuxième du groupe derrière l'AS Rome, qui a elle battu Qarabag (1-0). L'Atlético échoue à la troisième place et est reversé en Ligue Europa. Enfin, dans le groupe D, la Juventus, finaliste en 2017, est allée chercher le succès dont elle avait besoin sur le terrain de l'Olympiakos (0-2). Les Italiens finissent à la deuxième place derrière le FC Barcelone, vainqueur du Sporting (2-0). Le club portugais, troisième, poursuivra en Ligue Europa.

### LE PARIS-SG BOUSCULÉ MAIS PREMIER DU GROUPE

Rossé 3-0 à l'aller, le Bayern



Munich a pris sa revanche hier à domicile contre le Paris SG, sans parvenir à prendre la tête du groupe A, mais en rappelant aux Parisiens que, même avec Neymar et Kylian Mbappé, la Ligue des champions sera très difficile à gagner.

### UNE DÉFENSE FÉBRILE

Deux buts inscrits rapidement par le Polonais Lewandowski (8e) et le milieu français Tolisso (37e), auteur plus tard d'un doublé (69e), des Parisiens fébriles défensivement... Il flottait dans l'Allianz Arena, le souvenir de Barcelone où Paris avait subi la saison dernière, une terrible défaite (6-1), après avoir gagné le huitième de finale aller (4-0).

Le Paris-SG a pourtant déboursé plus de 400 millions d'euros cet été pour attirer son bourreau de cette soirée-là, le Brésilien Neymar, et l'étoile montante du football français, Mbappé, buteur (50e). Et de fait, les conséquences sont tout autres à Munich, puisque Paris termine la phase de poules à la première

place de son groupe A, ce qui devrait maximiser ses chances d'affronter un adversaire plus accessible lors des 8e de finale. Cela lui permettra en outre de recevoir au match retour, pas comme la saison dernière. Mais quand même, face à un Bayern Munich méthodique, solide en défense et au milieu, remis d'équerre par Jupp Heynckes, le Paris-SG a pu mesurer le chemin qui lui restait à parcourir jusqu'à son objectif ultime de remporter la Ligue des champions.

Ses deux pépites ont fait leur match, Mbappé notamment chauffant dès la 3e minute les gants d'Ulreich d'une frappe puissante. Il a aussi administré quelques jolis centres dont l'un a été raté par Edinson Cavani (8e). Il a surtout inscrit, de la tête (50e), un but plein d'aplomb sur un centre de Cavani au plus grand soulagement des quelque 3 800 supporters parisiens présents, et souvent plus bruyants que le stade tout entier. Voilà le gamin de bientôt 19 ans plus que jamais meilleur "teenager" avec

déjà 10 buts en carrière (4 avec Paris) dans la compétition reine de clubs. Mais Paris a beaucoup souffert en défense, notamment Kurzawa face au très bon Kingsley Coman, formé par le club parisien.

Il a aussi perdu sur blessure son capitaine, Thiago Silva (72e), pas toujours souverain. Déjà battus dans le froid strasbourgeois samedi (2-1), les hommes d'Unai Emery ont globalement semblé très fébriles, bien loin de la sérénité affichée depuis le début de la phase de poules qui l'a vu inscrire au total 25 buts, soit un record dans la compétition. Mais la défense bavaroise, guidée par un Mats Hummels impérial, était faite d'un autre bois que celles d'Anderlecht ou du Celtic Glasgow. Or, si Paris entend gagner dès cette saison la Ligue des champions, il lui faudra battre des équipes du même calibre que ce Bayern redevenu dangereux et toujours inspiré dans la construction de ses attaques.

COUPE DU MONDE 2022

## La FIFA songerait à priver le Qatar de son Mondial !

Quelques jours seulement après le tirage au sort de la phase finale de la Coupe du Monde 2018 en Russie, des rumeurs évoquent déjà l'édition suivante, censée avoir lieu au Qatar en 2022. Les qataris pourraient se voir enlever l'organisation du Mondial par la FIFA. La fédération internationale s'inquiète fortement de la situation géopolitique actuelle du pays golfe. En effet, le 5 juin dernier, plusieurs pays du Moyen-Orient (Egypte, Arabie Saoudite, Yémen et Bahreïn notamment) ont décidé de mettre un terme à leurs relations diplomatiques avec le Qatar, accusant ce dernier de soutenir des organisations terroristes. C'est le quotidien sportif mexicain Record qui rapporte ces nouvelles. Par ailleurs, la FIFA disposerait déjà d'un second plan.

### QATAR 2022 : UN PROJET QUI FAIT DU BRUIT... MAIS QUI N'AVANCE PLUS !

Le 2 décembre 2010, soit quasiment sept ans jour pour jour, le Qatar était officiellement désigné comme pays hôte de la Coupe du Monde 2022. Cette désignation avait été

fortement critiquée par l'ensemble du monde du Football, notamment en raison des fortes chaleurs qui règnent dans cette partie du globe durant les mois de juin et juillet. En réponse, les dirigeants qataris avaient décidé, avec l'accord de Sepp Blatter (alors président de la FIFA), d'organiser cette Coupe du Monde en hiver, précisément du 21 novembre au 18 décembre 2022. Hormis ces débats sur le climat, d'autres interrogations viennent à l'esprit lorsque l'on évoque "Qatar 2022". Tout d'abord, on ne peut pas oublier les énormes soupçons de corruption entourant la désignation du Qatar comme pays organisateur. Si l'on se remémore le scandale du Fifagate en mai 2015, où neuf responsables de la FIFA avaient été arrêtés (Platini et Blatter, alors en campagne pour la présidence, avaient été suspendus de toute activité liée au football pour une durée de 8 ans.), les accusations de trucage de l'attribution du Mondial 2022 ne semblent pas infondées.

L'autre point noir du dossier qatari, ce sont les travaux sur les différents stades. En 2015, la BBC évoquait les terribles conditions de travail des ouvriers (principalement

venus d'Inde, Bangladesh, et du Népal) et avançait le chiffre de 1800 morts en l'espace de trois ans sur les chantiers dédiés à la Coupe du Monde. Enfin, l'isolement diplomatique du Qatar, notamment avec ses voisins du Moyen-Orient (ces derniers ont décidé de fermer leurs frontières maritimes, terrestres et aériennes avec le Qatar), a eu pour effet de freiner la construction des stades.

A la vue de tous ces éléments négatifs, le bilan est pour l'instant très sombre pour "Qatar 2022".

### UN TRIO USA-MEXIQUE-CANADA EN 2022 ?

Toujours selon le quotidien mexicain, les Etats-Unis, le Canada, et le Mexique, tous les trois réunis sous une même candidature pour l'édition 2026, pourraient profiter de la situation du Qatar pour se voir réattribuer l'édition 2022. Toutefois, le trio nord-américain n'est pas le seul prétendant, puisque le Maroc, lui aussi candidat pour 2026, est également à l'affût.

L'ALGÉRIE, L'AFRIQUE ET LE NEPAD

# La vocation algérienne inscrite dans l'histoire

**L**a vocation africaine de l'Algérie est inscrite dans sa géographie et dans son histoire. Dans sa géographie, car de par sa position de carrefour et de trait d'union entre le continent et l'Europe, la vocation ne peut partir logiquement que de là. Dans son histoire, l'Algérie est non seulement le pays de la " porte ouverte " mais aussi celui qui, par son ouverture du monde, a inscrit dans ses principes la promotion de l'unité africaine. Grâce à son sursaut national salutaire, l'Algérie a recouvré sa place de partenaire actif respecté et écouté sur la scène internationale. Ce statut, l'Algérie le doit aussi à la rectitude de ses principes et à sa loyauté dans ses engagements et qu'elle continue aujourd'hui à faire fluctuer ces acquis. Dans cet esprit, la politique étrangère du pays s'est investie activement pour la promotion de l'Unité africaine (UA) et pour le respect de sa Charte au service de la préservation et de la consolidation de la paix et de la sécurité continentale et internationale.

Dans ce cadre, l'Etat algérien est demeuré aussi un acteur actif et des plus convoités dans la coopération et la solidarité continentale pour la lutte contre le terrorisme, en appelant toujours à éviter tout amalgame et en encourageant le dialogue entre les religions. L'Algérie accorde le même intérêt à la coopération africaine pour la lutte contre les fléaux la drogue, du blanchiment d'argent, de la corruption, du

crime organisé et de l'immigration clandestine. L'autre préoccupation du pays et de continuer à investir ses énergies et sa volonté résolue dans la construction de l'Unité africaine qui doit bénéficier d'un environnement de sérénité grâce au règlement des conflits et des foyers de tension, conformément au droit international.

L'Afrique, cet ensemble qui n'a jamais ménagé sa solidarité avec l'Algérie, demeurera un champ privilégié de son engagement à la promotion du bon voisinage, à la construction de l'Unité " africaine et la concrétisation du Nepad.

Les raisons qu'on a à se réjouir, en dépit des critiques dont l'UA est toujours l'objet, sont précises. Sa récréation a marqué la fin d'une certaine division de l'Afrique en groupe rivaux, ce qui a procuré à chacun de ses membres, la fierté de faire partie de l'Organisation symbolique de l'Unité africaine. Dans cet esprit, la diplomatie algérienne, bien que ne s'ayant pas investie dans tous les objectifs que l'UA.

S'était assignée dans sa Charte ; a à son actif le fait d'avoir bien souvent aidé à la conciliation et à la médiation entre les Etats africains pour la solution de leurs problèmes internes ou des conflits entre-eux.

Large également a été la contribution de l'Algérie à la " cristallisation " de l'opinion africaine autour du terrorisme, autour des événements du continent et du monde tout en réaffirmant

aujourd'hui, au monde et aux africains, que l'Organisation panafricaine est le symbole vivant du maintien de la paix, de la justice, de l'égalité, de la dignité humaine et de la prospérité grâce à l'unité et à la solidarité. Cette volonté a toujours été une priorité pour l'Algérie et par conséquent préserver cette rectitude, cette volonté d'harmonie dans les positions des Etats africains et dans leurs actions afin l'entreprises soit couronnée de succès.

Ainsi, le bonheur de l'Afrique selon le président Abdelaziz Bouteflika ne devait se faire que par les Africains eux-mêmes. C'est dire en ces moments de crise de l'économie mondiale, l'UA est appelée à faire valoir ses efforts pour le développement économique du continent. Loin d'être exclusivement un forum consacré à huer et conspuer l'ordre économique et monétaire international qui se fait à ses dépens, l'impérialisme, le sionisme, le terrorisme, les ingérences étrangères, l'UA doit être un rendez-vous qui doit être d'abord marqué par la prédominance des questions économiques qui devraient servir de soubassement aux options politiques de ses Etats membres, l'accélération du processus de développement industriel du continent, en mettant l'accent sur les projets multinationaux, la promotion du réseau routier panafricain ; la coopération entre les compagnies africaines de transports aériens dans le but d'accroître les

échanges et le tourisme. Ce sont là quelques projets qui jettent les jalons d'une coopération concrète des pays africains sur le plan économique et technique. Mais ce n'est pas encore tout. L'Algérie attache beaucoup d'importance aux réalisations économiques et techniques parce que, comme l'on sait, une indépendance politique est un leurre si elle n'est pas accompagnée d'une indépendance économique et technique.

C'est pourquoi, l'Algérie a toujours formulé le désir que les pays africains amorcent entre eux une coopération réelle dans le cadre d'institutions économiques et techniques pour combattre le sous-développement, la sous-alimentation et la pauvreté qui caractérisent le continent, et pour faire face aux pays industrialisés, à la puissance militaire étrangère et au terrorisme.

Dès lors, il est temps que les pays membres de l'UA prennent conscience de leur solidarité pour l'équipement du continent, plein de richesses et de possibilités.

Les Neps africains dans le cadre du Nepad peuvent faire beaucoup de choses pour le développement économique, militaire et technique du continent, en tenant compte de la diversité des ressources, des systèmes et structures économiques de chaque pays. Plus que jamais, et du fait de l'évolution de la scène internationale, la poursuite de l'idéal africain s'impose comme un impératif indispensable à l'insertion du

continent dans un système mondial volatil, et travaillé par des mutations profondes. Conséquences du passé colonial que tous les pays africain ont enduré, cet idéal doit être ambitionné, aujourd'hui, d'inclure l'action en faveur du développement économique, du respect et de la promotion des valeurs humanistes et des normes de l'Etat de droit, exigences déjà inscrites dans l'Acte constitutif de l'UA.

C'est donc cette ambition qui permettra à l'Afrique, de s'affirmer chaque jour davantage, de peser d'un poids significatif dans les négociations internationales, et de savoir y faire valoir ses préoccupations et défendre ses intérêts. L'objectif est aussi de réaliser l'intégration économique du continent à l'horizon 2025, ce qui représente maintenant, un délai assez rapproché. Ces objectifs d'intégration politique et socio-économiques ont été repris dans l'Acte constitutif de l'UA, qui réitère l'engagement souscrit en son temps dans le Traité d'Abuja, de création de la Communauté économique africaine.

A travers l'UA et le Nepad, l'Afrique a clairement souligné l'importance de l'objectif d'une intégration globale, pragmatique et progressiste ; Une insistance sur la dimension régionale de ce processus et de son accélération, c'est l'un des adjectives prioritaires du présent.

Hamar Ibi

## Post scriptum

Dr. B. Bilali

**L**a prise de conscience autour d'une vie meilleure au niveau municipal ne peut que résulter d'une prise de conscience partagée entre le citoyen et les élus locaux, l'instauration d'une démocratie indépendante et neutre de la part des représentants des citoyens sur la base des réalités profondes de la société et c'est sur les bases mêmes de la vue sociale que doit se fonder l'architecture éditoriale. Les nouvelles assemblées élues (APC-APW) qui entrent en fonction à partir de cette semaine pour un mandat allant jusqu'en 2022 ne sauraient noyer les codes et les textes en vigueur relatifs à leur fonctionnement pour se substituer à une entité assise sur les idéologies partisanes, car se serait oublier que la force ou la cohésion d'une institution populaire républicaine ne réside pas dans le clan partisan dans ses rangs, mais se veut sans aucune embeûche politicienne tendant à une stratégie et à un processus de gestion visant à assumer, d'une manière continue, une concordance entre une organisation et les circonstances internes et externes qui lui sont favorables. A partir d'une certaine cohésion entre les élus d'une assemblée, les liens de toute nature peuvent se tisser graduellement lorsqu'on " monte " plus haut vers la démocratie représentative et partici-

pative, vers l'intérêt de la collectivité locale. Mettre au service des citoyens ce processus démocratique, c'est tout simplement s'impliquer dans une œuvre constructive de la puissance du pouvoir local et de ses acteurs. Sa volonté ne peut que prendre appui sur les citoyens et même sur les acteurs économiques et sociaux au niveau local.

A ce niveau, accomplir cette tâche, en définissant ses objectifs, en développant des stratégies de communication, de dialogue et de concertation, c'est véritablement utiliser le mandat électif à des fins collectives et répondre pleinement aux besoins des populations, mais aussi aux nouvelles exigences de leur environnement. Faire agréer cette démarche démocratique, civilisationnelle, c'est aussi affecter des responsabilités collégiales et plus fondamentalement, isoler l'idéologie partisane et les " çofs " ou les " lofs ", libérer le potentiel d'action et d'initiative collective, confronter l'APC-APW avec le réel et les citoyens. Ces institutions populaires élues qui débütent leur mandat, après les élections locales du 23 Novembre dernier, pour certaines d'entre-elles, c'est déjà la confusion, absence de rigueur doctrinale et qui peut conduire à de nombreuses difficultés, voire à des blocages. Le mandat dernier des APC-APW a été

marqué par les injonctions des politiques partisanes dans le fonctionnement. Un intrus qui a été pour beaucoup dans l'anarchie et le blocage des affaires du citoyen et du développement local, la surenchère, l'improvisation en jetant un épais brouillard sur la nature réelle des problèmes posés par les populations, ont empêché le fonctionnement cohérent, transparent d'un très grand nombre d'assemblées élues au niveau local.

A travers le mouvement participatif, c'est faire dans la stabilité de l'organisation et de la gouvernance des assemblées élues et à partir de ce réel politique justifier le bienfait de la représentation populaire en lui offrant une base et un espace d'appoints sains. En bref, c'est créer une administration territoriale émancipatrice. Faut-il dire dans ce sens que l'avenir socio-politique du pays résultera de l'engagement des responsables locaux vis-à-vis de cette approche stratégique incitant tout le monde sans exclusive à porter plus d'efforts vers les orientations, les objectifs et les grands enjeux du développement durable. Le moment pour les nouvelles assemblées issues des élections du 23 Novembre 2017 pour faire valoir dans le " neuf " tant l'Etat accorde une attention et une priorité particulière

pour être dynamiques et soucieuses des intérêts de la société, d'une part avec une administration territoriale stable, apte à réaliser la liaison horizontale et verticale tout en mettant le cap sur la transformation des comportements et des mentalités et dans ces conditions favorables, l'approche stratégique en question permettra sans le moindre doute aux élus locaux (APC-APW) de jouer leur rôle de chefs de file de la collectivité et de conduire cette dernière vers ce qui peut être collectif.

Dans ce cadre, il est attendu de la prochaine révision du Code communal et du Code wilaya, une nouvelle législation adaptée aux exigences de la société, le renforcement du caractère démocratique mais en consacrant le principe de la souveraineté populaire en donnant aux citoyens la large possibilité démocratique de participer plus à la direction des affaires locales. En somme, il s'agira de mettre sur la même ligne de départ tous les responsables et des acteurs locaux pour faire face à tous les problèmes que rencontre le citoyen dans tous les secteurs, engager la lutte contre l'anarchie, le désordre public, la bureaucratie, la corruption, etc., et répondre efficacement aux doléances des populations.

B. C